

RECRUTEMENT

TESTS ANTIDROGUE OBLIGATOIRES

Page 3

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8408 MARDI 3 FEVRIER 2026
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

SANTÉ EN MILIEU PROFESSIONNEL

La vision 2030 établie

Page 6

LES SPÉCIALISTES RELÈVENT L'IMPACT STRATÉGIQUE DE GARA DJEBILET

LE PROJET QUI CHANGE TOUT

C'est sans doute l'événement phare de début de l'année et le plus commenté par les spécialistes. La mise en service de la ligne minière Ouest (Béchar–Tindouf–Gara Djebilet) ainsi que le lancement effectif de l'exploitation de la mine de fer de Gara Djebilet resteront dans les annales, mais marquent surtout un tournant majeur pour l'économie nationale. Les experts des questions économiques sont unanimes : la concrétisation de ces projets structurants aura un impact considérable sur l'économie nationale, tant en matière de croissance, d'emplois que de souveraineté industrielle.Page 3





RAMADAN

Consommer avec sagesse

Page 5

AFRIQUE

Le plan Macron contre les «dirigeants indésirables»

Page 7

LIGUE 1 MOBILIS (17e JOURNÉE)

Duels à distance pour la place de dauphin

Page 11

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

RECRUTEMENT

Tests antidrogue obligatoires

Désormais, aucun recrutement ne pourra être effectué sans la présentation d'analyses médicales négatives attestant de la non-consommation de drogues ou de substances psychotropes. Un nouveau décret exécutif, publié au Journal officiel, fixe un cadre strict applicable aussi bien au secteur public qu'au secteur privé.

Il s'agit des décrets n° 26-76 définissant les conditions et modalités de dépistage et de prévention contre la consommation de drogues et de substances psychotropes lors des procédures de recrutement. Ce texte, signé par le Premier ministre le 14 janvier dernier, vise à renforcer la sécurité sanitaire et professionnelle tout en luttant contre les risques liés à l'addiction en milieu de travail.

Les institutions concernées disposent d'un délai de six mois pour adapter leurs règlements intérieurs aux nouvelles dispositions prévues par ce décret, composé de 16 articles.

Le décret impose l'intégration obligatoire de résultats d'analyses médicales négatives prouvant la non-consommation de drogues ou de substances psychotropes dans tout dossier de recrutement. Cette mesure concerne non seulement les candidats à l'emploi, mais également les fonctionnaires et travailleurs se présentant à des examens, concours ou épreuves professionnelles.

Le champ d'application est large, il englobe toutes les institutions publiques, les organismes ouverts au public, ainsi que les entreprises et structures du secteur privé.

Le texte prévoit toutefois des dispositions spécifiques pour les personnes utilisant certaines substances à des fins médicales ou thérapeutiques. Celles-ci sont tenues de déclarer les produits consommés et de fournir un certificat médical justificatif, à condition que cet usage ne soit pas incompatible avec les exigences du poste ou de la fonction sollicitée.

Conformément à l'article 14 du décret, les candidats dont les analyses révèlent une consommation de drogues ou de substances psychotropes ne sont pas automatiquement exclus. Ils peuvent se représenter à un recrutement après avoir suivi les mesures thérapeutiques prévues par la loi n°04-18 de décembre 2004, relative à la prévention et à la répression de l'usage de stupéfiants.



Eliminer l'addiction en milieu de travail.

Le texte insiste sur le fait que ces dispositions ne constituent pas une mesure d'exclusion définitive, mais s'inscrivent dans une logique de prévention, de prise en charge et de réinsertion.

APPLICATION LIMITÉE AUX CYCLES POST-PRIMAIRES

Par ailleurs, le décret n° 26-77 relatif au milieu éducatif exclut explicitement les élèves du cycle primaire. Il s'applique aux élèves du secondaire, aux étudiants universitaires ainsi qu'aux stagiaires de la formation et de l'enseignement professionnels.

Ces catégories peuvent être soumises à des tests de dépistage uniquement dans des situations bien définies, notamment en cas de troubles du comportement, de comportement agressif ou lorsqu'il existe un soupçon raisonnable de consommation de drogues ou de substances psychotropes.

Les autorités insistent sur le fait que les analyses doivent être effectuées dans un cadre strictement confidentiel, respectueux de la vie privée, sans atteinte aux données personnelles des personnes concernées.

Pour les mineurs, la réalisation des tests est conditionnée à l'obtention d'un accord écrit et explicite du représentant légal, conformément au règlement intérieur de l'établissement. Pour les personnes majeures, le consentement de l'élève, de l'étudiant ou du stagiaire est requis.

Le représentant légal ou la personne concernée est également tenu d'informer le médecin en cas d'usage de substances classées comme stupéfiants ou psychotropes à des fins thérapeutiques.

Les structures de dépistage et de suivi sanitaire dans les établissements scolaires et de formation peuvent décider de la réalisation des tests soit de manière automatique, soit à la demande de l'administration, sur la base de critères juridiques clairement définis.

Les opérations de dépistage et de suivi sont confiées exclusivement à des professionnels de santé qualifiés, médecins, psychologues et personnels paramédicaux, en coordination avec les secteurs concernés, selon des modalités fixées par une décision interministérielle.

En cas de refus du représentant légal de soumettre un mineur aux analyses, le directeur de l'établissement est tenu de saisir le juge des mineurs territorialement compétent, tout en informant le parent. Pour les personnes majeures, le refus de se soumettre aux tests dans les délais impartis peut entraîner une comparution devant le conseil disciplinaire, conformément au règlement intérieur de l'établissement.

Les tests sont réalisés dans des laboratoires agréés par le ministère de la Santé, selon des normes scientifiques garantissant la fiabilité des résultats. Les analyses peuvent porter sur différents échantillons biologiques, notamment le sang ou la salive. Le texte prévoit également l'introduction d'un système de vérification par code QR, permettant de s'assurer de l'authenticité des résultats, de l'identité de la personne testée et du laboratoire ayant effectué l'analyse.

En cas de confirmation de la consommation, le représentant légal du mineur est informé, ainsi que le juge des mineurs si nécessaire. La personne majeure est orientée vers une prise en charge thérapeutique, conformément à la loi n° 04-18 du 25 décembre 2004, sans poursuites judiciaires, ni sanctions disciplinaires ou exclusion de l'établissement. Les autorités garantissent la confidentialité totale des informations, qui ne peuvent être utilisées qu'à des fins légales.

Le décret précise enfin que la désintoxication liée à la consommation de drogues peut être effectuée soit au sein d'un établissement spécialisé, soit en ambulatoire sous surveillance médicale, l'établissement de prise en charge étant désigné par le juge compétent, conformément à la législation en vigueur.

Lynda Louifi

LUTTE CONTRE LES DROGUES ET PSYCHOTROPES

La prévention avant tout

SOUS le slogan « Unissons-nous pour protéger nos enfants », et dans une lutte sans relâche pour sauver les plus jeunes, cibles vulnérable de ce fléau dévastateur, la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Soraya Mouloudji, a lancé hier une offensive nationale contre les drogues et substances psychotropes, et ce à travers une campagne articulée autour de la prévention, de l'intervention et de la prise en charge impliquant l'ensemble de la société.

Mme Mouloudji a mis en avant l'importance d'une approche préventive, affirmant que « la stratégie nationale de lutte contre les drogues et substances psychotropes 2025–2029, approuvée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et mise en œuvre sous la supervision du ministère de la Justice, constitue une feuille de route claire et intégrée », et ce lors de son allocution prononcée à l'occasion du coup d'envoi officiel de la campagne nationale de sensibilisation de proximité sur la prévention .

Elle a souligné que cette feuille de route « privilégie la prévention dans les milieux scolaires, familiaux et communautaires, avant toute dimension thérapeutique, tout en renforçant l'intégration et la coordination entre l'ensemble des acteurs institutionnels ». Elle favorise une approche globale et coordonnée, centrée sur la prévention, la sensibilisation et l'accompagnement social de toutes les catégories de la société. Pour assurer le déploiement efficace de cette campagne de proximité, Mme Mouloudji a précisé que plus de 300 cellules de solidarité de quartier ont été mobilisées à travers toutes les wilayas du pays, réunissant 229 médecins, 312 sociologues, 310 psychologues et 306 assistants sociaux.

Parallèlement, un programme de communication de proximité sera animé afin d'orienter les personnes dépendantes et leurs familles vers les dispositifs d'accompagnement social et psychologique, contribuant ainsi à leur réinsertion scolaire et sociale, et ce dans le respect de la dignité humaine.

La ministre a également détaillé les modalités de la campagne, qui s'étendra sur huit jours et couvrira de nombreux quartiers et espaces publics fréquentés par toutes les tranches de la société, en particulier les jeunes et les adolescents. « Nous irons à la rencontre des citoyens pour engager le dialogue, les informer et les sensibiliser sur les risques liés à l'addiction, sur les méthodes de prévention et sur les comportements sains à adopter pour se protéger des effets dévastateurs des drogues », a-t-elle expliqué.

Elle a, par ailleurs, souligné l'importance de renforcer les dispositifs de protection et d'accompagnement des jeunes et des enfants, annonçant que « nous étudierons et activerons tous les mécanismes permettant de prévenir la propagation de ce fléau, en plaçant la prévention au cœur de nos approches de lutte et de traitement ». Elle a, en outre, assuré que « malgré son impact dévastateur sur toutes les couches sociales, cette menace cible de plus en plus les jeunes et les adolescents, y compris les enfants mineurs ».

UNE CULTURE SAINE POUR PROTÉGER LA JEUNESSE

Dans le cadre de la prévention, le secteur de la Solidarité nationale a lancé des programmes éducatifs destinés aux enfants, aux mères, aux parents et aux différents acteurs éducatifs et sociaux. « Ces initiatives visent à sensibiliser aux dangers des drogues et substances psychotropes, à promouvoir une culture saine préservant la dignité et la sécurité physique et psychique de nos jeunes ainsi qu'à soutenir les structures nationales offrant un accompagnement psychologique et social aux enfants et aux personnes vulnérables », a précisé la ministre.

En outre, Mme Mouloudji a mis en avant la dimension stratégique de la lutte contre les drogues, soutenant que « la lutte contre ce fléau est une priorité nationale qui ne souffre aucun retard ». Ses conséquences dépassent le cadre social pour toucher la santé, la sécurité psychologique et l'économie. Une vision globale, un effort unifié et une volonté commune de tous les acteurs sont indispensables pour réussir cette mission ».

Par ailleurs, en marge de cette cérémonie de lancement, la ministre, en présence du secrétaire général du ministère de la Justice, a signé un accord de coopération entre le secteur de la Solidarité nationale, représenté par l'Agence de développement social, et le ministère de la Justice, représenté par l'Office national de lutte contre les drogues, la toxicomanie et l'addiction, afin de renforcer la coordination institutionnelle dans les domaines de la prévention, de l'accompagnement et de la prise en charge sociale.

Il convient de noter que la journée a été ponctuée par des interventions de spécialistes et de représentants d'organismes publics abordant tous les aspects liés aux drogues et substances psychotropes, dans une approche combinant dimensions légales, sécuritaires, sanitaires, religieuses et sociales.

Sihem Bounabi

LES SPÉCIALISTES RELÈVENT L'IMPACT STRATÉGIQUE DE GARA DJEBILET

Le tournant qui change tout

C'est sans doute l'événement phare de la journée et le plus commenté. La mise en service de la ligne minière Ouest (Béchar–Tindouf–Gara Djebilet) ainsi que le lancement effectif de l'exploitation de la mine de fer de Gara Djebilet resteront dans les annales, mais marquent surtout un tournant majeur pour l'économie nationale. Les spécialistes des questions économiques sont unanimes : la concrétisation de ces projets structurants aura un impact considérable sur l'économie nationale, tant en matière de croissance, d'emplois que de souveraineté industrielle.

Célébrée en grande pompe, la mise en service de la ligne ferroviaire minière représente l'une des étapes d'une réalisation nationale stratégique et historique, longtemps évoquée comme un rêve lointain, a déclaré le président de la République lors de l'inauguration de ce projet. C'est l'impact de la réalisation de ce projet et celui de l'exploitation de la mine de fer de Gara Djebilet, dont le minerai sera acheminé jusqu'à Oran via cette ligne, qui est mis en évidence.

L'importance de l'exploitation de la mine de fer de Gara Djebilet a été, en effet, mise en avant par le Pr d'économie, Brahim Guendouzi, qui explique que cela permettra à l'Algérie de disposer de son propre minerai de fer, d'autant qu'il était importé pour la production de l'acier. « L'exploitation de la mine de fer permettra d'économiser des devises et de consolider la production d'acier qui va être à son tour exportée », a-t-il affirmé dans sa déclaration au Jeune Indépendant, signalant le fait que l'Algérie compte trois complexes sidérurgiques.

Un obstacle de taille a surtout été surmonté, celui de son acheminement, et ce à travers la réalisation de la ligne minière Ouest, selon le professeur d'économie, qui a tenu à noter que cette ligne est un grand projet logistique. Une réalisation qui est un levier compétitif, lequel devrait attirer l'investissement dans la région sud-ouest du pays, et ce grâce à sa liaison avec les ports du nord du pays. Interrogé sur le temps de réalisation de cette ligne minière, désormais opérationnelle, il a indiqué que l'Algérie, en collaboration avec le partenaire chinois, a mis tous les moyens pour concrétiser cette infrastructure stratégique dans les délais fixés.



Un impact considérable sur l'économie nationale.

L'analyste économique et financier Mahfoud Kaoubi a eu aussi à s'exprimer sur ces projets. Selon lui, le projet de Gara Djebilet et la ligne ferroviaire s'étendant sur près de 1 000 km constituent une réalisation historique, au regard de leur importance dans la diversification de l'économie nationale. S'exprimant hier sur les ondes de la Radio nationale, il a indiqué que ce projet structurant représente une locomotive pour de nombreux autres secteurs et constitue l'un des piliers fondamentaux de l'ingénierie de la croissance, ou de l'ingénierie du développement économique, élaborée par les pouvoirs publics.

Il a souligné que ce projet représente un défi majeur, qui n'était pas réalisable dans les années 1970, ni sur le plan technique, ni économique, ni même géographique. Ce sont les retombées économiques de ces projets stratégiques qui ont été soulignés par M. Kaoubi, selon lequel ces projets ont la particularité de servir de locomotive à d'autres secteurs. Selon lui, il ne peut y avoir de développement durable ni de réelle compétitivité sans un secteur industriel fort. Signalant l'ambition de porter sa contribution au PIB, M. Kaoubi a indiqué que l'industrie a besoin de secteurs d'entraînement et de qualifications, parmi lesquels figurent les industries de base telles que la sidérurgie, les industries mécaniques et l'industrie automobile, qui reposent essentiellement sur le fer. Pour le Pr Kamel Mohammedi, membre du Forum algérien de l'énergie et de l'industrie, le projet intégré de valorisation de la mine de fer de Gara Djebilet constitue une étape décisive dans la transformation durable de l'industrie minière et sidérurgique en Algérie.

Mettant en avant une vision industrielle fondée sur « l'acier vert », « la transition énergétique » et « la souveraineté économique nationale », il a indiqué que « le projet repose sur une chaîne intégrée » allant de l'extraction du minerai de fer à sa transformation finale en acier, dans une logique de durabilité environnementale. Il a souligné que « l'idée centrale est de produire un acier à faible empreinte carbone, en s'appuyant sur les énergies renouvelables, notamment le solaire, et sur l'hydrogène vert ». Dans sa déclaration à la Radio nationale, il a indiqué que cette orientation permettrait à l'Algérie de répondre aux exigences des marchés internationaux, en particulier européens, de plus en plus contraignants sur le plan climatique.

L'importance stratégique de la voie ferrée de près de 1 000 km, prévue pour relier la mine aux sites de transformation et aux ports, a également été relevée par M. Mohammedi, selon lequel ce projet ferroviaire n'est pas seulement logistique, il est structurant pour le développement régional et l'intégration économique.

Lilia Aït Akli

REACTIONS DE LA CLASSE POLITIQUE

Un mégaprojet historique

LE LANCEMENT effectif de l'exploitation du gisement de fer de Gara Djebilet, conjugué à la mise en service du corridor ferroviaire minier Béchar–Tindouf–Gara Djebilet reliant le Sud au Nord du pays (Oran), continue de susciter de larges réactions sur la scène politique nationale. Salué comme un mégaprojet stratégique à fort impact économique, ce chantier structurant a été, favorablement, accueilli par plusieurs formations politiques, le Front de Libération Nationale (FLN), le Parti des travailleurs (PT), le Mouvement El Bina et le Front El Moustakbal, qui y voient un tournant majeur dans la transformation et la diversification de l'économie nationale.

Dans un communiqué, le Parti du Front de Libération Nationale (FLN), à sa tête Abdelkarim Benmbarek, a exprimé « sa grande fierté » pour la réalisation de la nouvelle ligne ferroviaire, affirmant qu'elle démontre, à son appréciation, que l'Algérie progresse avec détermination sous la conduite du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, dans la consolidation de sa souveraineté économique. D'après le FLN, le lancement officiel de la ligne de chemin de fer « à la date prévue reflète, au demeurant, une véritable volonté politique », qui consiste à réaliser de grands projets stratégiques, lesquels bénéficieront directement aux citoyens. Le FLN a, en outre, estimé que ces initiatives préparent l'Algérie à « rejoindre le rang des pays émergents dans les prochaines années ».

« Grâce aux efforts de ses enfants et au dévouement de ses responsables, l'Algérie poursuivra son chemin de construction et de développement, sans prêter attention à certaines voix, ici et là, qui se trouvent dérangées par chaque réalisation majeure accomplie dans le cadre du programme ambitieux du Président de la République », apprend-on du communiqué du FLN.

Dans un communiqué, le Parti des travailleurs, dirigé par Louisa Hanoune, a également exprimé sa « grande fierté nationale » de voir le projet minier de Gara Djebilet se concrétiser, « avec la réalisation d'une voie ferrée de près d'un millier de kilomètres, réalisés essentiellement par des entreprises publiques avec le concours de sociétés chinoises ». Dans le même registre, le PT a indiqué que le projet « aura des impacts positifs certains pour le développement socio-économique de la sous-région du Sud-Ouest et du pays tout entier, avec la création de milliers de postes d'emplois et de richesses ».

Le Parti des travailleurs a, par ailleurs, ajouté que « cette réalisation nationale dans un secteur consacré comme propriété de la collectivité nationale, vient rappeler l'urgence nécessitée de préserver son caractère stratégique de tout risque de pillage étranger par l'abrogation de la nouvelle loi minière qui supprime la règle de souveraineté nationale puisqu'elle ouvre la voie à la mainmise étrangère sur le secteur des mines ». Dans un autre communiqué signé par son président, Abdelkader Bengrina, le Mouvement El Bina a, quant à lui, qualifié la mise en production du gisement de fer de Gara Djebilet de « réalisation historique ». « En ce moment historique décisif, les citoyens de l'Algérie nouvelle et victorieuse vivent ces jours-ci au rythme de succès exceptionnels et successifs, qui forgent la grandeur et la fierté de leur pays, et renforcent leur adhésion aux institutions solides de l'État et à ses symboles », lit-on dans le communiqué du Mouvement.

Selon cette formation politique, le caractère « inédit » du projet tient à la réalisation d'une ligne ferroviaire stratégique de plus de 950 kilomètres reliant Béchar, Béni Abbès, Tindouf et Gara Djebilet, une première depuis l'indépendance. « Ce projet ouvre la voie à l'intégration économique du Sud algérien et positionne l'Algérie parmi les futurs grands fournisseurs mondiaux de minerai de fer », précise-t-on dans la même source.

De son côté, le Front El Moustakbal, dirigé par le Dr Fateh Boutbib, est d'avis que le lancement de la ligne ferroviaire minière susmentionnée marque le début d'une nouvelle phase économique, axée sur la valorisation des ressources naturelles et le renforcement de la souveraineté économique. « Ce mégaprojet structurant incarne clairement la vision de développement de l'État algérien, fondée sur la construction d'une économie productive et diversifiée, et sur le désengagement progressif de la dépendance aux hydrocarbures, à travers l'orientation des investissements vers des secteurs vitaux à forte valeur ajoutée, particulièrement les mines et les industries de transformation […] au service des générations présentes et futures », a indiqué le Front El Moustakbal dans un communiqué. Le parti a, d'ailleurs, affirmé que le projet devrait avoir un impact significatif sur le développement des wilayas du Sud et du Sud-Ouest, notamment à travers « la dynamisation de l'activité économique locale, la création d'emplois, et le renforcement de la justice territoriale ».

Khalil Aouir



OAIC

Appel d'offres pour 50 000 tonnes d'orge fourragère

L'OFFICE algérien interprofessionnel des céréales (OAIC) a lancé un appel d'offres international portant sur l'achat de 50 000 tonnes métriques d'orge fourragère (destiné à l'alimentation animale). C'est ce qu'a rapporté l'Agence Reuters qui cite des opérateurs européens, notant que la date limite de dépôt des offres de prix a été fixée jusqu'au 3 février, tandis que les propositions resteront valables jusqu'au 4 février. La livraison de la quantité sollicitée est prévue en une seule période, s'étalant du premier au 15 mars, et pourra provenir d'origines au choix, selon la même source. Cet appel d'offre intervient suite à une panoplie de mesures, lancées récemment par le ministère de l'agriculture, dans le cadre du programme national d'approvisionnement en céréales, mis en œuvre afin de répondre aux besoins du marché national, en particulier en matière d'aliments pour bétail. En décembre dernier, les autorités ont décidé d'assurer la disponibilité de l'orge tout au long de l'année au niveau des Coopératives des céréales et légumes secs (CCLS), à un prix fixé à 3.900 DA le quintal, afin de lutter contre la spéculation et la flambée injustifiée des prix. Le prix subventionné de l'orge, destiné aux femelles reproductrices, est maintenu à 2.500 DA le quintal pour préserver le cheptel national et soutenir les éleveurs. Par ailleurs, l'Office national des aliments de bétail (ONAB) mettra à disposition des éleveurs des aliments composés à base de son, de maïs et de soja à des prix compétitifs, fixés à 3.150 DA/quintal pour les ovins et 3.300 DA/quintal pour l'engraissement des bovins. Le son sera également commercialisé à 1.800 DA le quintal auprès des minoteries afin de stabiliser le marché. La mise en œuvre de ces mesures fera l'objet d'un suivi continu par le ministère, dans le cadre d'une nouvelle stratégie visant à soutenir la filière de l'élevage, renforcer la production de viandes rouges et garantir la sécurité alimentaire nationale, en concertation avec l'ensemble des acteurs du secteur.

Rim Boukhari

LIGNE MINIÈRE OUEST

UN RECORD POUR L'ALGÉRIE

Concrétisée en un temps record, la réalisation de la ligne minière Ouest marque une étape charnière dans le développement des chemins de fer lourds en Algérie. Les étapes de réalisation de ce projet stratégique sont retracées dans un document, qui revient dans le détail sur la mobilisation de tous les moyens ayant permis de mettre en service cette infrastructure dans les délais, constituant ainsi l'un des symboles majeurs des réalisations stratégiques dans le domaine des grandes infrastructures.



Une réalisation historique.

S'étendant sur 950 kilomètres, la réalisation de ce projet a reposé sur une mobilisation nationale d'envergure des ressources humaines, avec la participation d'une vingtaine d'entreprises nationales et de bureaux d'études spécialisés, œuvrant dans un cadre de coordination technique rigoureuse, dans le respect des délais, de la qualité et de la conformité aux normes techniques et réglementaires en vigueur, a-t-on indiqué, et ce en dépit de la rudesse du milieu saharien, des défis logistiques et techniques complexes imposés par les travaux de base, les ouvrages d'art et l'organisation des chantiers.

La concrétisation de ce projet est passée par plusieurs étapes, à commencer par l'étude, l'équipement des ateliers, des travaux de terrassement, la réalisation des œuvres d'art et des gares ferroviaires…

Le projet comprend notamment 45 grands ports ferroviaires, dont des ponts et des ouvrages de franchissement d'oueds, pour une longueur totale dépassant 20 kilomètres, ainsi que 50 passages inférieurs et supérieurs routiers.

Sur le plan opérationnel, la ligne comprend sept nouvelles gares, en plus de 28 unités de stations de croisement, réalisées avec des fonctions opérationnelles et logistiques intégrées, assurant la régulation du trafic ferroviaire, les services techniques et le soutien aux opérations liées au transport minier, ainsi qu'au transport des voyageurs et des marchandises.

D'un point de vue technique, cette ligne a été conçue pour répondre à des exigences d'exploitation élevées, avec une vitesse des trains pouvant atteindre 160 km/h pour les passagers et 80 km/h pour les marchandises et les produits miniers, avec une capacité quotidienne estimée à 24 trains pour les matières minières, deux trains pour les voyageurs et deux trains pour les marchandises.

En ce qui concerne le rythme de réalisation, les travaux du projet ont été achevés le 31 décembre 2025, soit avant les délais contractuels fixés à juin 2026, reflétant la parfaite maîtrise de la planification et de l'exécution, la durée globale de réalisation n'ayant pas dépassé 25 mois.

Pour la première fois en Algérie aussi, la technique du train de pose de voie ferrée a été utilisée, avec une capacité de réalisation de 6 kilomètres par jour, ce qui a permis d'accélérer le rythme des travaux et d'atteindre des records dans la pose de la voie.

L'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (Anesrif), en sa qualité de maître d'ouvrage, a confié les travaux de réalisation à plusieurs entreprises nationales, dont Cosider travaux publics, l'Entreprise nationale des grands ouvrages d'art, la Société nationale des infrastructures ferroviaires (Infrarail), la Société nationale de génie civil et bâtiment, l'Entreprise de réalisation des infrastructures ferroviaires (Infrafer), ainsi que l'Entreprise chinoise de réalisation ferroviaire CRCC.

Plus de 11 000 travailleurs ont été mobilisés pour la réalisation de ce projet, en plus de 4 106 engins spécialisés et camions, outre la création de 42 bases de vie et 38 ateliers de préfabrication, et l'exploitation de 471 carrières et sablières pour la fourniture des différents matériaux nécessaires à l'exécution des travaux.

En outre, 7 515 tonnes d'explosifs ont été utilisées, notamment sur le tronçon Hammaguir-Oum El Assel, à raison de trois opérations de dynamitage par semaine, et ce dans des conditions techniques complexes.

Hamid B.

SALON INTERNATIONAL DU MECHANICA ALGERIA

Oran, le cap de l'industrie automobile

LA PREMIÈRE édition du Salon international du Mechanica Algeria se tiendra du 10 au 12 février au Palais des conventions d'Oran. Cet événement professionnel mettra en lumière l'industrie automobile, les pièces de rechange et la sous-traitance. Plus de 100 acteurs nationaux et internationaux sont attendus, parmi lesquels Stellantis (Fiat), ainsi que des marques chinoises telles que Chery, FAW et JAC. De nombreuses entreprises algériennes présenteront également leurs équipements et solutions, dans le cadre de la relance de la filière et du renforcement du taux d'intégration nationale. Cette manifestation économique, organisée sous le patronage du ministère de l'Industrie, s'inscrit, selon ses organisateurs, dans la continuité des efforts des autorités publiques visant à établir une véritable industrie automobile en Algérie et à renforcer le taux d'intégration nationale. Le salon constitue ainsi un rendez-vous stratégique pour le secteur, offrant une plateforme d'échange, de partenariat et de visibilité pour les acteurs locaux et internationaux. Il permettra également de stimuler les collaborations entre constructeurs, fournisseurs et sous-traitants, tout en favorisant la découverte de nouvelles technologies et solutions adaptées au marché algérien.

Les marques internationales présentes, comme Stellantis (Fiat) et les constructeurs chinois Chery, FAW et JAC, disposeront de stands dédiés pour présenter leurs modèles et innovations, attirant l'attention des professionnels et des visiteurs spécialisés. Le salon donnera également une large place aux entreprises algériennes. Des sociétés spécialisées dans les composants automobiles, la sous-traitance et les équipements GPL, comme Tirsam et Ghazal, ainsi que des acteurs de la distribution de lubrifiants et de pneus, tels que Naftal et Petro Baraka, présenteront leurs produits et services. La société Total sera également représentée, contribuant à la diversité des offres exposées et à la promotion des solutions locales dans le secteur automobile.

Les fabricants internationaux de composants et d'équipements industriels, notamment turcs et suisses comme Shunk, Komax et Form Fleks, seront présents pour explorer les opportunités de partenariat avec le marché algérien. De grands groupes industriels nationaux, tels que Tosyali Algérie (sidérurgie), le groupe public ACS (industries chimiques) et la Société algérienne de sidérurgie SNS, participeront également, soulignant les liens étroits entre l'industrie automobile et les fournisseurs nationaux.

Au-delà de la présentation des véhicules et équipements, le Salon Mechanica Algeria vise à devenir un véritable catalyseur pour le développement de la filière automobile en Algérie. Il offrira aux professionnels une plateforme d'échanges, d'innovation et de partenariat, tout en soutenant les efforts des pouvoirs publics pour renforcer l'intégration nationale, promouvoir le développement industriel local et encourager l'essor de la sous-traitance et des technologies adaptées aux besoins du marché national.

D'Oran, Brahim Mazi

TOURISME

L'Algérie renforce sa coopération avec le Tchad

La ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Houria Meddahi, a réaffirmé hier l'engagement de l'Algérie à soutenir le développement touristique et à encourager l'investissement durable dans le secteur, lors d'une rencontre officielle avec Ahmat Mbodou Mahamat, le Président du Conseil économique, social, culturel et environnemental (CESCE) de la République du Tchad. Le rendez-vous s'est tenu au siège du ministère à Alger, dans le cadre de la visite de travail de la délégation tchadienne, qui se déroule du 31 janvier au 3 février 2026.

La rencontre a également réuni plusieurs cadres du ministère, des représentants des établissements publics sous tutelle tels que le Groupe Hôtellerie, Tourisme et Thermalisme, l'Office national algérien du tourisme (ONAT), ainsi que des membres du Conseil tchadien. Elle a permis de jeter les bases d'un dialogue constructif sur le renforcement de la coopération bilatérale dans le domaine touristique et artisanal.

Au cours de cette rencontre, la ministre Meddahi a souligné que le développement de la filière touristique algérienne s'inscrit dans la mise en œuvre de la vision présidentielle, qui considère le tourisme comme un secteur stratégique pour la diversification de l'économie et la création d'emplois durables. Selon elle, l'Algérie accorde une attention particulière à l'amélioration des infrastructures touristiques, à la modernisation de la filière hôtelière et à la promotion d'une offre touristique authentique, en phase avec l'identité nationale et les exigences contemporaines.

La ministre a présenté la stratégie nationale visant à développer le parc hôtelier algérien, avec un objectif ambitieux de 230 000 lits d'ici 2029, contre 150 000 actuellement, répartis dans 1 465 établissements.



Un investissement durable dans le secteur.

L'objectif est d'accueillir jusqu'à huit millions de touristes, tout en diversifiant l'offre hôtelière pour favoriser le tourisme familial et encourager les investisseurs à participer activement à la création d'hébergements variés et modernes.

De son côté, Ahmed Maboudo Mohamed a mis en avant l'importance de renforcer les liens de coopération avec l'Algérie, notamment dans le secteur touristique, en soulignant le potentiel considérable que recèlent les deux pays pour développer un tourisme durable et attractif. Il a insisté sur la nécessité de tirer parti des expériences algériennes et de créer des synergies concrètes pour stimuler la croissance du secteur au Tchad.

La rencontre a donné lieu à des discussions approfondies sur la complémentarité des deux pays dans le domaine touristique et artisanal.

Les responsables ont convenu de mettre en place des plans de coopération à long terme, incluant l'organisation de visites officielles, le partage d'expertise, la formation commune et le renforcement des capacités dans les domaines de la promotion, de la gestion hôtelière et de la valorisation des produits artisanaux.

Un accent particulier a été mis sur le rôle de l'artisanat dans le développement touristique. La ministre a rappelé que le produit artisanal, notamment africain, ne se limite pas à un savoir-faire traditionnel, mais constitue également un vecteur d'histoire et d'identité culturelle. Elle a insisté sur l'importance de mettre en valeur ce patrimoine pour renforcer l'attractivité touristique et créer des opportunités économiques durables.

La ministre Meddahi a également rappelé que l'Algérie consacre des budgets significatifs aux zones de développement touristique et encourage les investissements visant à diversifier l'offre hôtelière et à promouvoir un tourisme familial, moderne et responsable. Elle a insisté sur le fait que le développement du secteur doit respecter les standards internationaux tout en préservant l'authenticité culturelle et l'identité nationale.

Dans ses propos de clôture, la ministre a mis en avant la politique africaine de l'Algérie, rappelant que le président de la République Abdelmadjid Tebboune place l'Afrique au cœur de la stratégie nationale, affirmant que «l'Afrique est l'avenir». Elle a appelé les investisseurs tchadiens et tous les partenaires à «découvrir l'Algérie comme une destination touristique authentique et à collaborer pour construire une offre touristique responsable et durable».

Les discussions entre les deux responsables ont témoigné de la volonté commune de consolider la coopération bilatérale dans les domaines du tourisme et de l'artisanat traditionnel, en mettant l'accent sur l'échange d'expertise, la formation, et l'organisation d'événements conjoints.

*Ce partenariat vise à tirer parti des atouts culturels et environnementaux uniques de chaque pays afin de développer un tourisme africain de qualité, compétitif et durable.

Aymen D.

RAMADAN

Consommer avec sagesse pour économiser

LA RATIONALISATION de la consommation durant le mois de ramadan constitue un levier essentiel pour préserver le pouvoir d'achat des ménages, assurer l'équilibre du marché et promouvoir les valeurs de modération et de solidarité prônées par l'islam. C'est le message lancé hier par la ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Amel Abdellatif, lors d'une conférence scientifique organisée par le Haut Conseil islamique. Intervenant à l'occasion de cette rencontre placée sous le thème «La rationalisation de la consommation durant le mois de ramadan à la lumière des enseignements de l'islam», la ministre a souligné que le mois sacré se caractérise par une évolution notable des comportements de consommation, marquée par une hausse significative de la demande et une modification des habitudes d'achat. Face à cette situation, Mme Abdellatif a appelé à l'adoption d'un comportement de consommation rationnel, fondé sur une bonne planification, la maîtrise des dépenses et l'adéquation entre les besoins réels des familles et les moyens disponibles. Elle a rappelé que ces principes s'inscrivent pleinement dans les enseignements de l'islam, qui prône la modération et condamne le gaspillage, faisant du mois de ramadan une période propice à la réévaluation de la relation de l'individu avec les biens, la société et les bienfaits divins. La ministre a également mis en avant la dimension éthique de la consommation dans la religion musulmane, laquelle repose sur des valeurs de mesure, d'équité, de solidarité et de bonne gestion. Selon elle, ces valeurs prennent une importance accrue durant ce mois sacré, période durant laquelle le citoyen est invité à revoir ses modes de vie, à corriger ses habitudes et à adopter un comportement économique conforme aux finalités de la charia, notamment la préservation des ressources et la réalisation de l'intérêt général. Sur le plan économique, Mme Abdellatif a indiqué que le gaspillage et la surconsommation contribuent à la hausse des prix, à l'augmentation des pertes et au déséquilibre entre l'offre et la demande, tout en exerçant une pression supplémentaire sur les circuits de distribution et d'approvisionnement. Ces dérives, a-t-elle souligné, peuvent avoir un impact direct sur le pouvoir d'achat des ménages. Elle a, dans ce contexte, insisté sur le fait que la consommation responsable ne relève pas uniquement d'un choix individuel, mais constitue également un facteur de stabilité sociale et familiale, particulièrement durant le mois de ramadan, porteur de valeurs de jeûne, de zakat et de solidarité.

S'adressant aux participants, la ministre a affirmé que la rationalisation de la consommation est étroitement liée aux valeurs morales et sociales, en ce qu'elle renforce la solidarité, encourage les actions caritatives et reflète l'esprit authentique du mois sacré fondé sur le don et le partage. Elle a précisé que le secteur du commerce intérieur et de la régulation du marché national considère la rationalisation de la consommation comme un choix stratégique à dimension développementale, et non comme une simple mesure conjoncturelle.

UNE CULTURE DE CONSOMMATION RESPONSABLE

Cette approche vise, a-t-elle expliqué, à protéger le pouvoir d'achat du citoyen, garantir l'équité dans la distribution, assurer la durabilité de l'approvisionnement et prémunir le marché contre les pratiques de pénurie artificielle, de spéculation illicite et de gaspillage des ressources.

La ministre a, par ailleurs, estimé que cette rencontre scientifique constitue une opportunité pour renforcer la complémentarité entre la référence religieuse et l'approche économique, ainsi qu'entre les finalités de la charia et les politiques publiques, en vue de bâtir un modèle national de consommation fondé sur la rationalité, la solidarité et la durabilité. Dans cette optique, elle a indiqué que son département place la sensibilisation et la conscientisation au cœur de son action durant le mois de ramadan, soulignant que la régulation du marché ne repose pas uniquement sur les textes et les mécanismes réglementaires, mais également sur le niveau de conscience collective et la promotion des valeurs de l'islam dans le comportement économique quotidien.

A cet effet, la ministre a rappelé le lancement d'une vaste campagne nationale sous les slogans «L'abondance est disponible, la rationalisation de la consommation est votre choix» et «Ramadan est un mois béni, ne le transformons pas en une course au gaspillage». Cette initiative vise à ancrer la culture de la consommation responsable, à encourager un comportement citoyen responsable et à préserver le pouvoir d'achat des ménages durant le mois sacré.

A ce titre, Amel Abdellatif a salué l'initiative du Haut Conseil islamique, soulignant qu'elle illustre la complémentarité entre une pensée religieuse éclairée et des politiques publiques responsables, au service de la stabilité sociale et du développement économique du pays.

Rim Boukhari

ÉDUCATION NATIONALE

Nouveaux établissements et nouvelles ambitions

LE MINISTÈRE de l'Éducation nationale s'engage dans une transformation profonde de l'école, alliant modernité, qualité pédagogique et préservation de l'identité nationale. C'est ce qu'a réaffirmé, hier, le ministre Mohamed Sghir Saâdaoui lors de son exposé devant la Commission de l'éducation, de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et des affaires religieuses de l'Assemblée populaire nationale (APN).

« Notre objectif est de bâtir une école moderne, équitable et performante, dotée d'infrastructures conformes aux normes pédagogiques et sanitaires, et en phase avec les connaissances contemporaines », a souligné le ministre, rappelant que cette vision s'inscrit dans les orientations stratégiques définies par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

Pour Saâdaoui, la réussite de cette ambition repose sur une équation essentielle : assurer la qualité de l'enseignement, mettre à jour les programmes pédagogiques et intégrer les avancées scientifiques, tout en garantissant la transmission des fondements et constantes de l'identité nationale. La spécialisation des enseignants et le renforcement de la formation continue constituent, selon lui, les piliers d'une instruction de qualité. À cet effet, le ministère a annoncé la création de dix nouveaux instituts de formation, destinés à renforcer la capacité d'accueil et à déployer des programmes éducatifs à grande échelle.

Sur le plan réglementaire, le ministre a évoqué le projet d'amendement du statut particulier des fonctionnaires relevant des corps spécifiques de l'éducation nationale. Dans ce cadre, les opérations de formation sont suspendues jusqu'à l'adoption de la nouvelle version du texte, conformément aux observations des organisations syndicales, notamment la suppression de la condition de formation pour l'intégration. Ce projet vise également à intégrer les agents des services économiques, jusqu'ici exclus, tout en tenant compte des revendications des syndicats pour d'autres corps.

S. N.

FORMATION PROFESSIONNELLE

Des sessions exceptionnelles pour les détenus

Le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels a décidé d'ouvrir des sessions exceptionnelles de formation professionnelle au profit des détenus des établissements pénitentiaires, en dehors des périodes officielles arrêtées par le secteur. Ces sessions seront organisées au début du mois de janvier de chaque année, à la demande, afin de répondre aux besoins spécifiques du milieu carcéral.

Cette mesure s'inscrit dans une démarche visant à diversifier les offres de formation professionnelle destinées aux détenus, en tenant compte à la fois des exigences des établissements pénitentiaires et des besoins du marché du travail. L'objectif affiché est de favoriser l'acquisition de compétences professionnelles utiles, facilitant la réinsertion sociale et économique des personnes privées de liberté.

Dans ce cadre, le ministère a adressé aux directeurs de wilaya du secteur une instruction n°116, portant sur « l'organisation de la formation et de la qualification professionnelles en milieu carcéral ». A travers cette instruction, le département ministériel affirme sa volonté de permettre aux détenus d'accéder à la formation et à la qualification professionnelle, et ce dans différentes spécialités et filières.

Ces formations débouchent sur des diplômes ou des certificats de qualification professionnelle, appelés à jouer un rôle déterminant dans la réinsertion des détenus dans le monde du travail ou de l'entrepreneuriat après leur libération.

Tenant compte de la spécificité du statut des détenus, les services de la ministre Ahrab ont insisté sur la nécessité d'adapter les procédures administratives relatives à l'inscription et au suivi de la formation professionnelle. La correspondance ministérielle souligne l'importance de prendre toutes les mesures organisationnelles nécessaires, en coordination avec les représentants locaux du ministère de la Justice, afin d'assurer une prise en charge optimale de cette catégorie. A ce titre, l'ouverture de sessions exceptionnelles en dehors des périodes officielles est prévue, conformément à l'article 9 de la convention-cadre tripartite conclue entre les ministères de la Formation et de l'Enseignement professionnels, de la Justice et le secteur chargé des microentreprises. L'inscription des détenus à la formation professionnelle s'effectuera au niveau des établissements publics de formation, en coordination avec les établissements pénitentiaires relevant de chaque wilaya. Les délais d'inscription initiale seront exceptionnellement prolongés afin de permettre au plus grand nombre de détenus d'en bénéficier. Par ailleurs, les mesures exceptionnelles incluent une exemption temporaire de certaines pièces administratives, notamment le numéro d'identification nationale, la photo d'identité et les certificats médicaux, jusqu'à leur régularisation ultérieure par les services compétents. Enfin, le ministère a appelé les responsables locaux à veiller à satisfaire les besoins exprimés par les établissements pénitentiaires, en particulier en ce qui concerne le nombre de places pédagogiques programmées à chaque rentrée de formation. Cette orientation vise à garantir une offre de formation adaptée, efficace et en adéquation avec les perspectives d'insertion professionnelle des détenus.



Diversifier les offres de formation.

Lynda Louifi

SANTÉ EN MILIEU PROFESSIONNEL

La vision 2030 établie

LA SANTÉ en milieu professionnel s'impose aujourd'hui comme un enjeu stratégique majeur de santé publique et de développement durable. C'est dans cette perspective que les travaux d'élaboration du Plan stratégique national de la santé en milieu professionnel 2026-2030 ont été officiellement lancés, hier à Alger, pour une durée de deux jours, en présence des autorités publiques, d'experts nationaux et de partenaires internationaux.

Le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Aït Messaoudène, a affirmé que « la santé en milieu professionnel est une priorité stratégique des politiques publiques » en raison de son impact direct sur « la productivité, la qualité du travail et la stabilité sociale », et ce dans une allocution lue en son nom par le chef de cabinet du ministère, Hadj Maâti Khalil Réda, à l'ouverture du colloque national consacré à l'élaboration du plan stratégique national de la santé en milieu professionnel 2026-2030. Le ministre a soutenu que ce colloque constitue « un espace essentiel de dialogue, de partage d'expériences et de concertation pour faire face aux défis actuels et anticiper les mutations du monde du travail ». Il a ajouté que l'investissement dans la prévention représente un levier majeur de développement, affirmant qu› « investir dans la prévention en santé au travail est un investissement rentable ». Il a estimé que les expériences internationales, appuyées par l'OMS et ses partenaires, démontrent des retombées positives concrètes, notamment « l'amélioration de la santé des travailleurs, la réduction de l'absentéisme et le renforcement de la cohésion sociale ». Elargissant le concept de santé au travail, il a précisé que celle-ci « ne se limite pas à la prévention des accidents professionnels » mais englobe également « la promotion du bien-être, la protection de la santé mentale et physique des travailleurs, ainsi que la prévention des maladies chroniques et la réduction de l'exposition aux risques chimiques, physiques et biologiques ».

Mettant en exergue le rôle central de la médecine du travail, le ministre a souligné qu'elle constitue « un outil essentiel de prévention, notamment dans la lutte contre les cancers professionnels », à travers « l'évaluation précoce des risques, le suivi médical régulier des travailleurs exposés et le dépistage précoce des pathologies liées au travail ». Il a également relevé l'importance d'améliorer les conditions de travail et de réduire les facteurs de risque dans les milieux de production. M. Aït Messaoudène a, par ailleurs, mis l'accent sur le rôle stratégique de son département dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques réglementaires relatives à l'exposition aux substances toxiques, rappelant que celles-ci peuvent avoir des effets graves sur la santé neurologique, hématologique et reproductive des travailleurs. A ce titre, il a évoqué l'importance de l'élaboration de normes nationales, du renforcement des systèmes de surveillance sanitaire et environnementale, ainsi que de la coordination intersectorielle, notamment avec les secteurs du travail, de l'environnement, de l'énergie et de l'industrie.

En outre, il a souligné l'importance d'adopter une approche nationale intégrée, adaptée aux transformations rapides du monde du travail, fondée sur la complémentarité entre les différents secteurs concernés, affirmant que ce colloque constitue « une étape importante pour partager une vision nationale commune, actualiser les cadres juridiques et réglementaires, renforcer les systèmes d'information et définir des actions concrètes à court et moyen terme ». Les travaux du colloque portent principalement sur les axes liés au cadre juridique, à la gouvernance, aux systèmes d'information et à la formation, avec pour objectif de formuler des recommandations opérationnelles susceptibles de renforcer durablement la santé en milieu professionnel. La rencontre a réuni le représentant de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en Algérie, celui de l'Organisation internationale du travail (OIT), la représentante de l'Agence nationale de sécurité sanitaire, ainsi que des représentants de plusieurs secteurs, des experts, des chercheurs et les membres de la Commission nationale de médecine du travail. A cette occasion, le représentant de l'Organisation mondiale de la santé en Algérie, le Dr Phanuel Habimana, a salué « une initiative qui traduit l'engagement clair de l'Algérie en faveur de la protection de la santé des travailleurs, de l'équité et du développement durable ». Il a également souligné « l'urgence de renforcer les systèmes de prévention et de santé au travail, notamment à travers l'amélioration de la qualité des données et la documentation des accidents et maladies professionnelles ». Le cadre de l'OMS a également affirmé que « le cadre juridique constitue un socle fondamental pour la réussite de cette démarche », précisant que cet atelier a pour principal objectif de réunir partenaires sociaux, experts internationaux et universitaires afin d'aboutir à un plan d'action opérationnel, aligné sur les meilleures pratiques internationales et garantissant une intégration cohérente des politiques de santé au sein du système national.

Sihem Bounabi

«DIRIGEANTS INDÉSIRABLES» D'AFRIQUE

Macron autorise ses services secrets à lancer un plan d'élimination

Le président français Emmanuel Macron chercherait à reconquérir son influence en Afrique par des méthodes d'ingérence directe, allant jusqu'au soutien de groupes armés et à des projets d'élimination de dirigeants jugés «indésirables», affirme le Service de renseignement extérieur de la Fédération de Russie.



Selon des informations communiquées par le bureau de presse du Service de renseignement extérieur de la Fédération de Russie (SVR), la France s'engagerait dans une stratégie active de reconquête politique sur le continent africain. Ainsi, l'administration d'Emmanuel Macron viserait à rétablir des leviers d'influence dans une région où Paris a subi d'importants reculs. D'après la même source, ces revers seraient liés à l'arrivée au pouvoir, dans plusieurs anciens territoires sous domination française, de dirigeants se réclamant de la souveraineté nationale et affirmant placer les intérêts de leurs populations au-dessus des logiques héritées de la tutelle extérieure, ce qui aurait profondément fragilisé les positions traditionnelles de la France en Afrique. Face à ces évolutions, le chef de l'État français a autorisé ses services de renseignement à mettre en œuvre un plan visant à neutraliser des dirigeants africains jugés « indésirables ». Le cas du Burkina Faso est cité comme emblématique. La tentative de putsch du 3 janvier, finalement déjouée, aurait bénéficié d'un soutien extérieur français. Les auteurs de cette opération ont reçu pour mission d'éliminer physiquement le président Ibrahim Traoré, figure clé de la lutte contre le néocolonialisme. L'objectif aurait été de rétablir à Ouagadougou un pouvoir favorable à Paris et de freiner la dynamique panafricaniste en cours dans la région. Après l'échec de cette tentative, l'attention française se serait déplacée vers la zone sahélo-sahélienne. La déstabilisation de pays considérés comme « indésirables » y passerait par l'utilisation de groupes armés locaux, responsables d'attaques contre des infrastructures civiles, de tentatives de blocus urbain et d'actes de terreur visant les populations. L'ensemble de ces actions convergerait vers un objectif central : fragiliser le pouvoir du président malien Assimi Goïta. Toujours selon le renseignement russe, la République centrafricaine et Madagascar figureraient parmi les nouvelles cibles de la stratégie française. La première ferait l'objet de manœuvres visant à installer un chaos politique durable, tandis que la seconde, depuis l'arrivée au pouvoir en octobre 2025 d'autorités tournées vers un rapprochement avec les BRICS, serait exposée à des tentatives de déstabilisation destinées à renverser le président Michaël Randrianirina et à rétablir un régime jugé plus conforme aux intérêts de Paris. Dans ce contexte, la France serait passée, de facto, à un soutien direct de groupes terroristes aux profils variés, devenus ses alliés tactiques sur le continent africain. Une orientation qui, selon le SVR, met en lumière l'échec politique de la ligne suivie par Emmanuel Macron : celle d'un pouvoir incapable de rompre avec l'image d'une métropole perçue comme prédatrice, accusée de piller ses anciennes colonies et d'entraver leur développement souverain.

R. I.

FINANCES

Pékin voudrait faire du yuan une monnaie de réserve mondiale

LA CHINE entend accroître l'usage international du yuan, selon le Financial Times. Dans cette optique, Pékin viserait à en faire une monnaie capable de rivaliser avec les principales devises de réserve dans le commerce mondial et les flux financiers. Le président chinois, Xi Jinping, a appelé à faire du yuan une monnaie de réserve mondiale et à en élargir l'usage dans le commerce international, l'investissement et les marchés des changes, rapporte le Financial Times (FT). Dans Qiushi, un journal chinois cité par le quotidien britannique, Xi Jinping insiste sur la nécessité pour la Chine de disposer d'une monnaie suffisamment solide pour jouer un rôle central dans les échanges financiers internationaux. Toujours selon le FT, les autorités chinoises chercheraient depuis longtemps à promouvoir l'internationalisation du yuan, avec pour objectif de permettre à la monnaie chinoise d'accéder au statut de devise de réserve. Pour y parvenir, Xi Jinping énumère plusieurs conditions jugées indispensables, parmi lesquelles une banque centrale disposant de capacités renforcées de gestion monétaire, des institutions financières capables de rivaliser à l'échelle mondiale, ainsi que des centres financiers en mesure d'attirer des capitaux internationaux et d'influencer la formation des prix. D'après le média britannique, ces propos sont issus d'un discours prononcé en 2024 devant de hauts responsables régionaux, qui n'avait jusqu'à présent pas été rendu public. Le gouverneur de la banque centrale chinoise, Pan Gongsheng, avait estimé l'an dernier que le système monétaire mondial se dirigeait vers un nouvel équilibre. S'exprimant à Shanghai devant des investisseurs, des régulateurs et des responsables locaux, il avait déclaré que le yuan serait appelé à rivaliser avec d'autres devises dans un système monétaire international devenu multipolaire. Dans cette optique, Pékin entend faire du yuan une monnaie mondiale à part entière. Il ne s'agit pas de détrôner le dollar à court terme, mais de positionner la devise chinoise comme un contrepoids stratégique, capable de limiter l'influence financière des États-Unis dans un ordre monétaire de plus en plus fragmenté, explique Han Shen Lin, directeur pour la Chine au sein du cabinet The Asia Group, cité par le FT.

Depuis le début de l'opération militaire spéciale en Ukraine en 2022, le yuan est devenu la deuxième monnaie la plus utilisée dans le financement du commerce international. Son poids reste toutefois limité dans les réserves officielles des banques centrales. Au troisième trimestre 2025, le dollar représentait environ 57 % des réserves mondiales, contre 71 % en 2000, tandis que l'euro en constituait près de 20 %, selon les données du Fonds monétaire international. Le yuan arrivait en sixième position, avec une part de 1,93 %.

R. I.

WASHINGTON ET TÉHÉRAN TOUT PRÈS D'UN COMPROMIS

La diplomatie pour conjurer la guerre

DES MÉDIATIONS menées par Moscou, Ankara et Doha ont permis d'ouvrir la voie à des négociations entre les États-Unis et l'Iran. Un accord global, incluant le nucléaire, les missiles et les équilibres régionaux, est à l'étude malgré de fortes résistances. Si le processus aboutit, il pourrait transformer les rapports de force au Moyen-Orient. Après des mois de fortes tensions, une intense séquence diplomatique menée en coulisses par Moscou, Ankara et Doha a permis de poser les bases d'un cadre global de négociation entre les États-Unis et l'Iran. L'objectif est clair : éviter une conflagration régionale dont les conséquences seraient incontrôlables. Ces efforts ont contribué à repousser, voire à neutraliser, l'option militaire à court terme, sans pour autant l'écarter totalement, Donald Trump laissant planer une ambiguïté stratégique nourrie par les déploiements américains et les pressions israéliennes. Une rencontre virtuelle entre Donald Trump et le président iranien Massoud Pezechkian est envisagée, tandis que des discussions techniques doivent se tenir en Turquie entre l'émissaire américain Steve Witkoff et une délégation iranienne. Doha a joué un rôle décisif en convainquant l'Iran d'accepter le principe de négociations directes, tandis qu'Ankara a œuvré pour élargir le dialogue au-delà du seul dossier nucléaire. Au cœur du dispositif iranien, Ali Larijani, secrétaire du Conseil suprême de sécurité nationale, apparaît comme l'architecte clé de cette phase. Proche du guide suprême et doté d'un réseau international dense, il détient désormais la décision d'ouvrir ou non la voie à un compromis stratégique avec Washington. Ses récents signaux, relayés après une visite en Russie, suggèrent des avancées réelles vers un accord-cadre. Le Qatar, de son côté, propose une approche globale : limitation stricte du programme nucléaire iranien à des fins civiles, négociations directes avec les États-Unis et intégration des dossiers régionaux et internes. Moscou avance une solution technique sur l'enrichissement de l'uranium, en le transférant hors d'Iran sous supervision russe, tandis que Washington exige des garanties sur les missiles balistiques, point le plus sensible pour Téhéran. Ces discussions inquiètent Israël. Le chef d'état-major israélien a effectué une visite à Washington afin de plaider en faveur d'une intervention militaire majeure contre l'Iran, qu'il considère comme une opportunité stratégique rare pour affaiblir, voire faire tomber, le gouvernement de Téhéran.

À mesure que les discussions diplomatiques avancent, l'inquiétude grandit pour l'entité sioniste, au point que Benjamin Netanyahou pourrait chercher à rencontrer de nouveau Donald Trump pour tenter de réorienter la position américaine.

R. I.

OUVERTURE DU SALON DES ÉPICES À TLEMCEN

Parfums d'un patrimoine vivant

A l'approche du mois de Ramadhan, la Chambre de commerce et d'industrie « Tafna » de Tlemcen a lancé l'ouverture de la première édition du Salon de vente des épices, récemment lancé au centre-ville. Cette initiative qui va durer dix jours connaît une affluence remarquable de citoyens venus s'approvisionner en différentes variétés d'épices, en prévision du mois sacré de Ramadhan.



A ce titre, M. Zakaria Saïdani, directeur de la Chambre de commerce et d'industrie « Tafna » de Tlemcen, a indiqué dans une déclaration à l'APS que cette initiative vise à promouvoir la région et à rapprocher ce type de produits des citoyens à des prix avantageux, tout en leur évitant le déplacement vers la ville de Maghnia, connue pour ses moulins et ses marchés spécialisés dans les épices, devenue une destination prisée par les Algériens de différentes wilayas.

Il a ajouté qu'un prolongement de la durée de ce Salon est envisagé, avec la perspective de généraliser ultérieurement cette initiative à d'autres wilayas, afin de faire connaître la diversité dont recèle la wilaya de Tlemcen.

Cette manifestation enregistre la participation de plus de 15 vendeurs d'épices originaires de la ville de Maghnia, réputée pour la spécialisation de ses commerçants dans la commercialisation de diverses sortes, formes et couleurs d'épices et d'arômes alimentaires de haute qualité.

Le salon se distingue par la mise à disposition d'un large éventail des meilleures épices, dont les senteurs parfumées se sont répandues sur la place du centre-ville, avec une diversité de couleurs et des quantités importantes. Parmi elles figurent les épices destinées au poulet et aux viandes rouges, le « ras el hanout », la carvi (karwiya), la coriandre (kosbor), ainsi que l'ail et l'oignon séchés utilisés dans la préparation de la soupe « harira », emblématique de la région, et d'autres épices.

En outre, d'autres participent propose également la vente de certaines variétés de miel, de fruits secs tels que l'abricot, la prune, l'ananas, le kiwi, la fraise et la figue, ainsi que des fruits à coque utilisés dans la préparation du plat traditionnel « el-hlou » servi le premier jour du mois sacré. S'y ajoutent différentes variétés d'olives, de condiments et de citron confit (mereked), ainsi que d'autres produits artisanaux en poterie tels que le tajine, la marmite et le couscoussier, en plus de produits traditionnels en alfa utilisés pour la cuisson et la présentation du pain.

De leur côté, de nombreux citoyens rencontrés par l'APS ont salué cette initiative, qui leur a épargné les déplacements vers la ville de Maghnia pour l'achat des épices, tout en appréciant les prix compétitifs proposés pour les différents produits sur lesquels s'appuient les familles algériennes dans la préparation des plats et l'ornement de la table du Ramadhan.

Par ailleurs, il convient de rappeler que chaque année, à l'approche du mois sacré, Maghnia, ville emblématique de la wilaya de Tlemcen réputée pour la richesse et la qualité de ses épices, se transforme en un véritable carrefour commercial. Des visiteurs venus de toutes les wilayas du pays affluent pour découvrir et acheter ces produits uniques. Plusieurs commerçants y proposent une gamme variée d'épices provenant de différentes régions du monde, notamment d'Inde, du Pakistan et du Soudan, tout en mettant en valeur une production locale au caractère exceptionnel. Depuis plusieurs décennies, Maghnia est considérée comme la capitale des épices en Algérie. L'histoire de ce marché remonte à plusieurs générations, au cours desquelles les marchands ont transmis leur savoir-faire et leurs secrets de sélection des meilleures épices. Certains vendeurs perpétuent encore aujourd'hui un héritage familial, s'approvisionnant auprès des mêmes fournisseurs que leurs ancêtres, assurant ainsi la continuité de la qualité et de l'authenticité des produits.

Amel Saïdi.

APW DE TIZI OUZOU

Séminaire sur Amar Imache

EN COLLABORATION avec l'APC d'Ath-Douala, l'association Ithran et Afaq de la même commune, l'APW de Tizi-Ouzou organisera ce jeudi 5 février 2026 un séminaire consacré à la vie et au combat politique d'Amar Imache, à l'occasion de la commémoration de la 66e année de sa disparition.

Natif du village d'Ath-Mesbah, commune d'Ath-Douala, Amar Imache est né le 7 juillet 1895 et est décédé le 7 février 1960. Pendant de longues années, ce personnage fut oublié par les masses populaires. Il a fallu attendre le début de ce troisième millénaire pour que certaines forces politiques, appuyées par les médias, redécouvrent cet illustre Algérien.

Il entra à l'école vers l'âge de huit ans. Pour bénéficier de ce privilège, il devait parcourir quotidiennement deux kilomètres, depuis Ath-Mesbah jusqu'à Taguemount-Oukirouche, où se trouvait l'établissement scolaire. Après avoir reçu une instruction assez solide pour l'époque – et surtout pour un Algérien – il émigra en France.

Alors que la Grande Guerre faisait encore rage sur le continent européen, Amar Imache travailla d'abord dans une entreprise spécialisée dans le pneumatique, à Clermont-Ferrand, chez Michelin plus précisément. Quelques mois plus tard, il rejoint un autre établissement, connu sous le nom de Constructions et Armes Navales de la Charente. Après la fin de la guerre, il travailla également dans une mine de charbon.

En 1924, le jeune homme de 29 ans se retrouva à Paris, ville qui comptait une forte concentration d'ouvriers nord-africains, notamment algériens. C'est au cours de cette même année que ces ouvriers créèrent leur syndicat, nommé « Le Congrès des ouvriers nord-africains de la région parisienne ». Deux ans plus tard, en 1926, ce syndicat deviendra la célèbre organisation politique connue sous l'appellation de l'Étoile Nord-Africaine (ENA), dont la présidence fut confiée à Messali Hadj.

Au sein de l'ENA, Amar Imache intensifia ses activités politiques et intellectuelles. Il fut élu secrétaire général de l'organisation tout en étant désigné rédacteur en chef du journal El Ouma, média chargé de propager les idées de l'ENA.

Après la dissolution de l'ENA en 1934, pour atteinte à l'intérêt de la France coloniale, Amar Imache dénonça d'abord le statut de l'indigénat avant de clamer le droit des Algériens à l'indépendance totale et entière. Il rejoint ensuite les thèses du FLN dès sa création en 1954. Même affaibli physiquement par des années de travail dur et épuisant, il poursuivit son engagement au sein de cette organisation politique et militaire.

Deux années avant l'indépendance nationale, le 7 février 1960, Amar Imache rendit son dernier souffle. Sa vie rappelle la complainte du cheval blanc, poème de Paul Fort : le petit cheval blanc mort sans avoir vu le printemps et le beau temps. Amar Imache mourut sans avoir goûté aux bienfaits de l'indépendance nationale. Ce jeudi 7 février 2026, lors du séminaire, des aspects peut-être encore méconnus de cet homme exceptionnel seront dévoilés par les conférenciers.

Saïd Tissegouine

PLUS DE 90 JEUNES AUX GROUPES DE JEUNES

Focus sur le développement local et politique

LA VILLE de Souk Ahras accueille depuis dimanche la 2e édition des groupes de jeunes « Focus Groups », organisés par le Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ) sous le thème : « Participation politique et développement local ». Plus de 90 jeunes, étudiants, acteurs associatifs et porteurs de projets, se réunissent à la Maison de la culture Tahar-Ouettar pour réfléchir et proposer des idées concrètes visant à renforcer l'autonomisation politique et économique des jeunes et leur rôle dans le développement local.

A ce propos, le président de la commission de la citoyenneté, du volontariat et de la vie associative du CSJ, Cherif Hachemaoui, a déclaré que l'organisation de cette édition, qui vise principalement à promouvoir le rôle des jeunes dans le développement local et national, voit la participation de plus de 90 jeunes parmi lesquels des étudiants, des acteurs du mouvement associatif et des porteurs de projets.

Il a ajouté que les travaux de la 2e édition des groupes de jeunes ‹'Focus Groups››, qui sera couronnée par plusieurs recommandations, se déclinent en 5 ateliers abordant 3 axes principaux sur l'autonomisation politique et économique et le développement local, et constitueront un espace ouvert à toutes les propositions et questions soulevées par les jeunes de différentes catégories, notamment en ce qui concerne la participation politique et les mécanismes d'engagement dans les affaires publiques locales. Plusieurs participants, approchés par l'APS, ont salué de telles initiatives qui constituent, ont-ils dit, « une contribution au renforcement de l'esprit de responsabilité chez les jeunes et à une incitation à un engagement positif dans le processus de développement local ».

R. R.

COMÉDIE MUSICALE

« Khatem El Djazaïr » conjugue mémoire, jeunesse et solidarité

Le Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi accueillera le 5 février un spectacle lourd de sens et d'engagement.



Khatem El Djazaïr, une comédie musicale qui met en scène la diversité culturelle du pays tout en inscrivant la création artistique dans une démarche profondément solidaire : la totalité des recettes seront versés au profit des malades atteints de cancer. Pensée, portée et interprétée par une jeunesse engagée, l'œuvre entend ainsi rappeler que l'art peut être à la fois mémoire vivante, langage universel et levier citoyen.

Présenté officiellement lors d'une conférence de presse tenue à la salle Frantz Fanon, à l'Office Riadh El Feth à Alger, le projet Khatem El Djazaïr a réuni artistes, professionnels de la culture et médias autour d'une même conviction : l'art peut et doit servir la société. Placée sous le patronage de la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, et du ministre de la Jeunesse chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, Mustapha Hidaoui, cette création s'inscrit dans une dynamique institutionnelle tout en conservant une forte identité citoyenne.

Au cœur de la narration, une bague symbolique, perdue puis recherchée, devient le prétexte d'un voyage initiatique à travers l'Algérie. De l'Ouest à l'Est, du Sahara à la Kabylie, en passant par Alger, le spectacle déploie une fresque vivante où se croisent chants traditionnels, danses, costumes et expressions artistiques propres à chaque région. Une mise en scène contemporaine, mêlant théâtre, musique et chorégraphie, vient renforcer cette traversée artistique du patrimoine national.

Réalisateur et metteur en scène, Chakir Bourahla a tenu à rappeler la vocation première de Khatem El Djazaïr : préserver l'identité culturelle tout en la transmettant aux jeunes générations. Il a surtout insisté sur la dimension humanitaire de l'initiative. Comédiens, musiciens et techniciens se sont, pour leur part, engagés bénévolement, faisant de cette œuvre un acte collectif où l'art se met résolument au service de la vie.

Présidente de l'association porteuse du projet et cheffe d'orchestre du spectacle, Nesrine Bourahla, a mis en avant le caractère résolument jeune de cette production. Khatem El Djazaïr est, selon elle, le fruit d'une jeunesse algérienne créative, consciente et solidaire. Chaque billet acheté, rappelle-t-elle, constitue un geste concret de soutien aux malades et un message d'espoir adressé à ceux qui luttent.

Les initiateurs ne comptent pas s'arrêter à Alger. Une tournée nationale est d'ores et déjà envisagée afin de permettre à un public plus large, dans plusieurs wilayas, de découvrir ce projet et d'en partager les valeurs.

A. B.

APPEL À PARTICIPATION NATIONALE

Aïn Témouchent lance les Journées nationales du théâtre individuel

LA WILAYA d'Aïn Témouchent accueillera, du 26 au 29 mars 2026, la première édition des Journées nationales du théâtre individuel, une manifestation consacrée au monodrame, au one man show et au stand-up. Un appel à participation vient d'être lancé à l'adresse des artistes et créateurs désireux de prendre part à l'évènement.

Initiée par l'association culturelle wilayale Chaml El Founoun, avec le soutien du ministère de la Culture et des Arts et sous l'égide de la direction de la Culture et des Arts de la wilaya d'Aïn Témouchent, cette manifestation se veut un cadre national de rencontre et de compétition artistique autour des formes théâtrales individuelles, annoncent les organisateurs.

Ouvert à tous les artistes âgés de plus de 18 ans, qu'ils soient indépendants, affiliés à des associations, des coopératives ou des institutions culturelles, l'événement est ouvert aux œuvres jouées en arabe classique, en arabe dialectal algérien ou en amazigh. Les candidats sont appelés à proposer un seul spectacle, relevant du monodrame, du one man show ou du stand-up, dans des durées strictement encadrées selon chaque genre, est-il encore précisé.

Les organisateurs insistent sur le respect des symboles nationaux, de l'unité du pays, des valeurs sociales et de l'éthique publique. Les spectacles déjà présentés auparavant sont admis, à condition qu'ils répondent aux exigences artistiques et techniques définies par le règlement.

Sur le plan technique, chaque candidature doit être accompagnée d'un enregistrement vidéo intégral du spectacle, de qualité satisfaisante, sans montage ni effets ajoutés. L'utilisation de tout élément susceptible de mettre en danger les artistes ou le public est formellement interdite. Les



représentations se dérouleront exclusivement dans les espaces et avec les équipements techniques mis à disposition par l'organisation. Celle-ci prend également en charge l'hébergement, la restauration et l'accueil des participants durant toute la durée de la manifestation ; Toutefois, les frais liés au transport, aux décors, aux costumes, au maquillage et aux accessoires restent à la charge des artistes.

La sélection des spectacles sera assurée par une commission de visionnage dont les décisions sont définitives. Les critères retenus portent notamment sur la qualité de l'interprétation, la vision artistique, l'originalité et la cohérence entre le texte et la performance scénique, précise-t-on en outre. Les organisateurs, ne précisent cependant pas le nombre de spectacle qui seront retenus ou encore les prix destinés à récompenser les lauréats.

A. B.

COOPÉRATION CULTURE–UNIVERSITÉ

Le théâtre fait son entrée officielle à Batna 2

DANS le cadre du projet de coopération institutionnelle mis en place par le ministère de la Culture et des Arts et celui de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, les activités culturelles devront investir prochainement le champs universitaire.

L'université Batna 2 a procédé, lundi 2 février 2026, à l'installation officielle de la commission locale chargée du suivi du programme « Le théâtre dans l'espace universitaire », visant à faire du campus un espace de création et de formation artistique.

L'évènement qui s'est déroulé en présence du directeur de la Maison de la culture Mohamed Laid Al Khalifa, représentant la directrice de la Culture et des Arts de la wilaya, intervient en application de la convention de coopération conjointe signée le 6 février 2025 entre le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et le ministère de la Culture et des Arts.

À travers ce dispositif, les deux secteurs entendent renforcer la présence du théâtre en milieu universitaire et offrir aux étudiants un cadre structuré d'expression, de formation et de pratique artistique. Le programme ambitionne notamment d'ouvrir des espaces dédiés au théâtre universitaire, favorisant l'émergence de talents et l'ancrage de la culture théâtrale au sein des établissements d'enseignement supérieur.

La commission aura pour mission d'assurer le suivi, la coordination et la mise en œuvre des activités prévues dans le cadre de ce programme. Elle regroupe des responsables universitaires, des représentants du secteur de la culture, des œuvres universitaires, ainsi que des acteurs du théâtre et des étudiants.

Présidée par le recteur de l'université Batna 2, la commission comprend notamment la directrice de la Culture de la wilaya de Batna en qualité de vice-présidente, des responsables des services universitaires, des activités culturelles, du département des arts, du théâtre régional de Batna, de la Maison de la culture, ainsi qu'un représentant des étudiants.

A. B.

LIGUE DES CHAMPIONS – COUPE CAF

Le MC Alger relance tout, l'USMA qualifiée

Le MCA a difficilement battu, ce dimanche, l'équipe de Saint Éloi de Lupopo sur le score de (2-0), dans son match disputé sur la pelouse du stade Ali-La-Pointe de Douéra (Alger), et ce, pour le compte de la 4e journée de la Ligue des champions africaine.





Les joueurs des deux équipes se sont neutralisés en première mi-temps, en jouant avec beaucoup de nervosité. Les Vert et Rouge voulant ouvrir la marque pour jouer plus à l'aise, alors que les gars de Lupopo se défendaient si rigoureusement qu'ils ont empêché les Mouloudéens de marquer. Les joueurs du MCA ont joué avec beaucoup de précipitation, ratant plusieurs occasions de marquer. Ils sont même tombés dans le jeu de leurs adversaires, jouant carrément la défensive. Cette mi-temps est à jeter aux oubliettes, car sans jeu attrayant. Après la pause, les Vert et Rouge reviennent à la charge et se portent dans le camp adverse, multipliant les actions offensives. Il fallait attendre la 53e minute de jeu pour voir enfin Khellif concrétiser cette domination des Vert et Rouge. Le jeu est relancé et les gars de Lupopo se découvrent pour tenter d'égaliser. Mais les Mouloudéens maîtrisent le jeu et poursuivent leurs actions offensives pour doubler la mise. Et c'est ce qui s'est passé à la 82e minute de la partie, suite au but inscrit par Naïdji, qui libère ainsi ses coéquipiers et leurs fans. C'est ainsi que le Mouloudia d'Alger a difficilement battu Lupopo sur ce score de (2-0). Suite à cette victoire, le MCA rejoint son adversaire du jour à la 3e place du groupe avec un total de 4 points chacun. La première place est occupée par Hilal Oum Dormane avec un total de 8 points, suivi, à la 2e place, par Mamelodi avec un total de 5 points. Il est utile de rappeler qu'à l'issue de la sixième et dernière journée de cette phase de poules, prévue à la mi-février prochain, les deux premiers au classement de chaque groupe seront directement qualifiés pour les quart de finale.

DIRECTION LES QUARTS POUR LES ROUGE ET NOIR

Auteurs d'un match nul à l'extérieur face au FC Djoliba à Bamako, les joueurs de l'USM Alger ont pu assuré leur qualification en 1/4 de la Coupe de la confédération dès la 4e journée grâce à la victoire des Marocains de l'Olympic Safi. Ce 0-0, les rouge et noir le doivent grandement à leur gardien Oussama Benbot, auteur de six arrêts face à des Maliens qui étaient condamnés à gagner pour rester en vie dans la compétition.

En première mi-temps, les Rouge et Noir montent un visage médiocre. Affectés par la chaleur suffocante, ils se sont contentés de subir le jeu et résister aux assauts des Maliens. Ces derniers tentent de désaxer la défense usmiste, en vain. On joue les derniers instants de la première période, ils ont failli ouvrir le score, mais la tête de Keita, suite à un corner, sera déviée miraculeusement par Benbot au corner, évitant ainsi son équipe d'un but tout fait. C'est sur cette action dangereuse que l'arbitre siffle la fin de la première mi-temps. Zéro partout entre les deux équipes. Au retour des vestiaires, on va voir un autre visage des Usmistes qui vont oser vers l'avant, contrairement à la première mi-temps. En effet, ils ont failli ouvrir le score à deux reprises. D'abord, Kamagaté se lance en contre-attaque, son tir sera dévié par le portier malien et la balle revient dans les pieds de Ghacha. Pourtant bien placé, il rate lamentablement l'occasion de marquer. Kamagaté, encore lui et également sur une autre contre-attaque, sert Likonza en profondeur, mais le tir de ce dernier manque le cadre.

Deux menaces qui feront réagir les locaux, mais sans créer un véritable danger sur les bois de Benbot. Le coach intérimaire Hadj Adlane incorpore Benayad et Benzaza, mais ces deux changements ne vont rien apporter. Pour la suite de la rencontre, rien à signaler des deux côtés. Le score restera donc de zéro partout jusqu'au coup de sifflet final.

Certes, les Usmistes pouvaient espérer mieux, mais après avoir effectué un périple et vu la grande chaleur, le nul demeure un résultat probant. Par ce nul et la victoire de l'Olympique Safi contre San Pedro 2-1 dans l'autre match du groupe A, les Rouge et Noir sont officiellement qualifiés pour les quarts de finale de la Coupe de la CAF,ils auront l'occasion de finir premiers s'ils arrivent à bien gérer les deux dernières rencontres du groupe.

Ce dimanche a décidément souri à Alger puisqu'en Coupe de la CAF, bien que l'USM Alger ait lâché ses premiers points contre Djoliba au Mali (0-0), elle a ensuite validé sa qualification en quarts de finale grâce au succès des Marocains de Safi contre les Ivoiriens de San Pédro (2-1). Salaheddine Errahouli (30e) et Moussa Koné (89e) ont marqué pour l'OC Safi, qui n'en finit pas de surprendre et se qualifie lui aussi. Malgré la réduction du score signée Amalaman Allou dans le temps additionnel (90e+2), San Pédro est en revanche éliminé car certain d'être devancé par Safi au bilan des confrontations directes en cas d'égalité de points. Même sort pour Djoliba. Avec 10 points, les Usmistes qui concédaient leurs premiers points ont du attendre la victoire 2-1 de l'OC Safi sur les Ivoiriens de San Pedro pour être assuré d'une qualification dès aujourd'hui, car ni Djoliba (1pt), ni San Pedro (3pts) ne peuvent les rattraper.

CAN FÉMININE 2026

le Maroc renonce, l'Afrique du Sud reprend le flambeau !

À DEUX mois du coup d'envoi, la Coupe d'Afrique des Nations féminine 2026 change de pays hôte. Le Maroc a décidé de se retirer de l'organisation de la compétition, initialement prévue à partir du mois de mars. La CAF a confié l'événement à l'Afrique du Sud. Coup de théâtre à 60 jours du tournoi. Le Maroc a officiellement renoncé à accueillir la prochaine CAN féminine prévue le mois de mars prochain. Une décision tardive qui a obligé la Confédération africaine de football à trouver une solution d'urgence. C'est finalement l'Afrique du Sud qui a été désignée pour organiser la compétition. Présente lors de la cérémonie de la Hollywoodbets Super League, la vice-ministre sud-africaine des Sports, Peace Mabe, a confirmé la prise en charge du tournoi : « Lorsque le Maroc a indiqué qu'il n'était pas prêt, nous avons répondu présents. Nous disposons des infrastructures nécessaires. Nous avons organisé la Coupe du monde 2010, nous sommes prêts », a-t-elle assuré. Ce retrait à la dernière minute suscite de nombreuses interrogations.

D'autant plus qu'il intervient dans un contexte tendu, quelques jours après les sanctions prononcées par la CAF à la suite du match face au Sénégal. Au Maroc, plusieurs observateurs évoquent un malaise plus profond. Les relations entre le président de la CAF Patrice Motsepe et Fouzi Lekjaa, vice président de la CAF et patron de la Fédération royale marocaine de football, sont-elles affectées ? Impossible à confirmer. Mais la finale de la CAN 2025 perdue à domicile, combinée aux décisions disciplinaires récentes, alimente les spéculations.

LE MAROC MENACÉ DE LOURDES SANCTIONS

Sur le plan réglementaire, la situation est claire. Le règlement de la CAF prévoit de lourdes sanctions en cas de retrait à moins de six mois du tournoi final : une amende de 250 000 dollars, la prise en charge des préjudices financiers et moraux, ainsi qu'une suspension des deux prochaines CAN féminines pour la sélection marocaine. Si ces dispositions sont appliquées, le Maroc ne participerait donc pas à l'édition 2026 qui est qualificative pour la Coupe du Monde 2027. Placée dans le groupe A, l'équipe marocaine devait notamment croiser la route de l'Algérie et… du Sénégal. Ce n'est pas la première fois que le Maroc se désengage vis-à-vis de la CAF. Déjà en 2015, le royaume s'était retiré de l'organisation de la CAN, invoquant à l'époque les risques sanitaires liés à l'épidémie d'Ebola. Une éventuelle exclusion rebattrait les cartes dans la course à la qualification pour la Coupe du monde féminine 2027 au Brésil… et pourquoi pas dans la lutte pour le titre continental !

LIGUE 1 MOBILIS (17e JOURNÉE)

Duels à distance pour la place de dauphin

La 17e journée du championnat de la Ligue 1 Mobilis de football, prévus mardi et mercredi et tronquée de trois matchs, sera marquée par des duels à distance pour la position de dauphin.



Cinq clubs se partagent la 5e place au classement avec 23 points chacun : MC Oran, CS Constantine, Olympique Akbou, MB Rouissat et la JS Kabylie, et restent en embuscade pour rejoindre la position de dauphin, derrière l'intouchable leader, le MC Alger (1er, 36 pts). Le MCO, hôte de l'Olympique Akbou, est appelé à sortir la tête pour non seulement renouer avec la victoire, mais également mettre fin à un triste bilan de six matchs sans le moindre succès, toutes compétitions confondues. Les Oranais devront défier une formation de l'Olympique Akbou, également mal en point, qui a aligné cinq matchs sans victoire, poussant la direction à résilier, à l'amiable, le contrat de l'entraîneur Lotfi Amrouche. Le CS Constantine, tenu en échec samedi à domicile face à la lanterne rouge, le MC El-Bayadh (1-1), aura l'occasion de se racheter en recevant un autre mal-classés : l'ES Mostaganem (15e, 12 pts). Les joueurs de l'entraîneur tunisien Lassaâd Dridi, partiront largement favoris face à l'Espérance, qui aspire à confirmer sa victoire décrochée face à l'O. Akbou (1-0), pour pouvoir poursuivre sa mission de sauvetage en toute sérénité. Le promu du MB Rouissat, qui a réussi à redresser la barre après une période de disette, sera en appel pour affronter le MC El-Bayadh, dernier avec 7 points.

Le MBR, dirigé désormais par Abdelghani Aouamri, en remplacement d'Abdelkader Amrani, bénéficiera de la faveur des pronostics, face à une équipe du MCEB qui n'a empoché que 5 points à la maison, sur 24 possibles. Un éventuel revers du MCEB rendra encore plus difficile sa mission pour le maintien. Du côté du Sud-Ouest du pays, la JS Saoura (10e, 22 pts) abordera la réception de l'ES Sétif (12e, 19 pts) avec l'intention de rectifier le tir, après le revers concédé à Ouargla face au MBR (1-0).

Les coéquipiers du buteur maison, Abdelkader Boutiche (6 buts), seront appelés à sortir le grand jeu face à l'Entente, auteure d'un succès net et sans bavure à domicile face à l'USM Khenchela (4-1). Les Sétifiens se rendront à Béchar avec un esprit conquérant, pour éviter la défaite, et s'éloigner du coup de la zone de turbulences. Enfin, l'USM Khenchela (11, 21 pts), dos au mur, n'aura plus droit à l'erreur, en recevant l'ASO Chlef (13e, 17 pts), dans l'objectif de mettre fin à une mauvaise série de deux défaites et un nul. Les «Siskaoua» affronteront une équipe chélifienne en pleine confiance, après son succès à la maison face au Paradou AC (2-0), sous la houlette du nouvel entraîneur Abdelhak Belaïd, engagé en remplacement de Fouad Bouali .Les matchs JS Kabylie - ES Ben Aknoun, MC Alger - USM Alger, et Paradou AC - CR Belouizdad, ont été reportés à une date ultérieure en raison de l'engagement du MCA, de l'USMA, de la JSK, et du CRB en phase de groupes des compétitions africaines interclubs.

Himad Abdelli à l'OM, c'est bouclé !

HIMAD Abdelli (26 ans) à l'Olympique de Marseille c'est fait ! L'Algérien a atterri, simultanément avec l'autre recrue Tochukwu Nnadi (Nigéria), ce lundi matin à l'aéroport Marignane pour parapher un contrat de 5 ans et demi. Et on a pu palper le soulagement chez le Fennec pour le dénouement de son dossier. Ce dernier s'est accéléré lors des dernières heures du marché des transferts d'hiver.

Comme nous l'annoncions hier, Abdelli a débarqué dans la ville phocéenne ce lundi. Au programme, il y aura la traditionnelle visite médicale qui précède la signature son contrat. L'épilogue ne pouvait que le soulager. Surtout que les négociations étaient devenues compliquées à un certain moment entre le l'OM et l'Angers SCO qui ne voulait pas le céder facilement.

"Franchement, je suis très heureux même si ça se fait à la dernière journée, je suis très heureux et je veux tout donner pour ce club et j'espère qu'on va faire de belles choses", a lâché le Dz dans sa première déclaration officieuse à l'aéroport de Marignane en attendant la conférence de presse officielle de sa présentation. Chez les Olympiens, il retrouvera son compatriote Amine Gouiri. Est-ce qu'il a discuté de son arrivée avec lui ? Pas du tout. "Je n'ai pas eu besoin de parler avec Amine (Gouiri), même si on se parle souvent. Comme je l'ai dit, je suis prêt à tout donner pour l'OM", note l'ancien Havrais. En signant chez les Marseillais, le milieu de terrain va passer un pallier et évoluer dans un vrai club de l'élite. Sportivement et financièrement, il bascule dans une nouvelle dimension. Par ailleurs, pour s'offrir ses services, Medhi Benatia, responsable recrutement à l'Olympique de Marseille, s'est résolu à payer un montant de 3 millions d'euros (3.45 millions d'euros éventuels hors bonus). Les Scoïstes percevront 2.7 millions d'euros en premier versement. A cela s'ajouteront 500 000 euros en bonus. Et si le club du Sud de la France réussit dispute une finale de Ligue des Champions UEFA (ce qui reste peu probable), il versera 750 000 euros aux Angevins. Dans l'ensemble, le montant du "move" reste très conséquent pour un joueur qui était en fin de contrat et qui pouvait arriver libre l'été prochain. La mise de l'OM prouve que recruter le Vert revêt de l'importance. Maintenant, il aura à faire ses preuves et démontrer qu'il peut être un joueur de première catégorie.



CAN 2026 (QUALIFICATIONS)/GUINÉE-ALGÉRIE

Les «Verts» s'envolent pour Conakry

LA SÉLECTION nationale de futsal s'est envolée dimanche à destination de Conakry (Guinée), en prévision de sa confrontation face à son homologue guinéenne, prévue mercredi (17h00,heure algérienne) à la Salle Gymnase Handball 28 Septembre de Conakry, comptant pour le deuxième tour des qualifications à la Coupe d'Afrique de Futsal 2026, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF). Le match retour se déroulera le dimanche 8 février 2026 à la salle omnisports du Complexe Olympique Miloud Hadefi d'Oran à 18h00. Exemptée du premier tour, la sélection algérienne affrontera son homologue guinéenne lors d'un duel aller-retour. Le match aller est prévu à Conakry le 3 ou 4 février prochain, tandis que le retour aura lieu à Alger le 7 ou 8 février, selon le tirage au sort effectué le 7 janvier au Caire. Outre l'Algérie et la Guinée, les autres sélections engagées dans ces éliminatoires sont : Angola, Cameroun, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Egypte, Libye, Ghana, Kenya, Mauritanie, Mozambique, Namibie, Sénégal, Soudan du Sud, Tanzanie, Zambie et Zimbabwe.Les éliminatoires se dérouleront en deux tours : le premier tour avec huit équipes qui s'affronteront en aller-retour, tandis que dix autres seront exemptées. Le deuxième tour regroupera les quatre vainqueurs du premier tour et les dix équipes exemptées pour se disputer les sept places qualificatives pour la phase finale. Toutes les confrontations se joueront en matches aller-retour, le score cumulé déterminant les équipes qualifiées. A l'issue du deuxième tour, les sept équipes victorieuses au score cumulé se qualifieront pour la phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations de Futsal 2026, aux côtés du pays hôte.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE M'SILA
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
N.I.F N° 001328019020255

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément à l'article **161** du décret Présidentiel **N°15/247** Correspondant au **: 16-09-2015** Portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

La Direction des Equipements Publics de la Wilaya de M'Sila informe les soumissionnaires ayant participés à l'Avis d' Appel d'Offre National ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation du

PROJET : REALISATION DE 03 SALLES DE CLASSES D'EXTENSIONS A L'ECOLE BAGHDADI MOHAMED, COMMUNE DE BOU SAADA.

Parue dans les quotidiens nationaux en langue arab **Akhbar elwatane** le: **09/12/2025**

et en langue français **: Le Jeune Indépendante** le: **09/12/2025**

Et suite à la réunion de la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres (évaluation des offres) tenue **LE : 18/01/2026** au siège de la Direction des Equipements Publics de la Wilaya de M'Sila attribué provisoirement comme suit:

L'ENTREPRISE	M O N T A NT(DA) en T.T.C (Apres vérification)	DELAIS Jour/ mios	NOTE TECHNIQUE	Numéro D'identification fiscal	OBSERVATIONS
EURL EL IZZA LILMOKAOUA LATE GERONT: ZIKEM SLIMANE	13.228.684.86	04 M	35.00Pts	002428056560738	Moins disant Qualifié

Un délai de **10** jours est accordé aux entreprises soumissionnaires pour introduire leurs recours auprès de la commission des marchés de la Wilaya de M'Sila et ce à compter de la première parution du présent avis sur les quotidiens.

les soumissionnaires intéressés a prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres peuvent se rapprocher à nos services dans un délai de **trois (3) jours** à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire.

Le Jeune Indépendant **du 03/02/2026 / ANEP 2616003212**

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة السكن و العمران و المدينة و التهيئة العمرانية
ديوان الترقية و التسيير العقاري لولاية مستغانم
NIF N° : 099 327010248039

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 08 /2026

l'OPGI de Mostaganem lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales Pour **la REALISATION EN TCE Y COMPRIS VRD DES 40/2000 LPL – 2 EM TR 2024 A OULED MAALAH- WILLAYA DE MOSTAGANEM**

Les candidats (entreprises ou groupement d'entreprises) disposant des conditions suivantes :

1/Certificat de qualification et de classification professionnelle catégorie trois (03) et plus (pour les entreprises et tout les membrés en de groupement)

a) Activité principale bâtiment
b) Ou activité principale bâtiment et activité secondaire travaux publique et/ou hydraulique

2/ Avoir réalisé un projet de la catégorie « B » ou plus, ou trois projets de la catégorie « A » justifié par des attestations de bonne exécution délivrées par les maitres de l'ouvrage publics.

3/Avoir un cumul du chiffre d'affaires des 03 années --2022 -2023 -2024 supérieur ou égale à 30.000.000.00 DA.

et intéressées par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges contre une somme de **3 000,00 DA** représentant les frais d'impression auprès de l'OPGI de Mostaganem sise Avenue Khemisti Mostaganem.

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière. Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « Dossier de candidature », « offre technique » ou « Offre financière ». Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention.

«Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N 08 /2028»

Pour **la REALISATION EN TCE Y COMPRIS VRD DES 40/2000 LPL – 2 EM TR 2024 A OULED MAALAH- WILLAYA DE MOSTAGANEM**

«À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

L'enveloppe contenant le dossier de candidature comprend les pièces suivantes :

- Déclaration de candidature (selon modèle joint) renseigné, signé et cacheté.
- Déclaration de probité (selon modèle joint). renseigné, signé et cacheté.
- Certificat de qualification et de classification professionnelle du soumissionnaire en cours de validité.
- Copie des statuts du partenaire cocontractant **(SNC- SARL- EURL- SPA)**
- Bilans des années -2022 2023-2024 visés par les services des impôts.
- Les Pouvoirs du (ou des) signature (s) (dans le cas de société ou de groupement) avec les prévues juridiques habilitant le (ou les) signataire (s) à présenter une offre et exécuter le marché au nom de l'entrepreneur.
- Copies des attestations de mise à jour **(CNAS, CASNOS, CACOBATPH)**, valide à la date d'ouverture des plis.
- Copie du Registre de commerce électronique du soumissionnaire.
- Copie du Numéro d'Identification Fiscale ou statique (NIF) ou (NIS).
- Copie du Relevé d'Identification Bancaire.
- Extrait de rôle de moins de trois (03) mois, apuré ou avec échéancier délivrée au niveau de lieu d'activité. du soumissionnaire et les membres du groupement des entreprises.
- copie notariée du protocole d'accords pour le groupement des entreprises.
- Copie de l'attestation de dépôt légal des comptes sociaux année 2023, pour les sociétés commerciales dotées de la personnalité morale.
- Liste des moyens matériels à mettre à la disposition du chantier signé par le soumissionnaire, dument justifiés (par des cartes grises ou récépissés avec attestations d'assurances en cours de validité pour le matériel roulant et pour le matériels non roulant des facture d'achat constatés par un expert ou huissier de justice ou commissaire priseur daté d'au moins une année le jour de l'ouverture) pour la location un contrat notarié couvrant la durée de validité des offres et le délai de réalisation.
- Liste des moyens humains à mettre à la disposition du chantier signé par le soumissionnaire, dument justifié (copies des diplômes et attestation d'affiliation individuelle CNAS valide pour l'encadrement)
- Les références professionnelles de l'entreprise justifiée par des attestations de bonne exécution délivrées par les maitres de l'ouvrage publics

L'enveloppe contenant l'offre technique comprend les pièces suivantes :

Déclaration à souscrire (selon modèle joint) renseigné, signé cacheté et datée.

Cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté »

L'instruction au soumissionnaire dument renseignée paraphée et signée./Le cahier des prescriptions spéciales (CPS) signé et paraphé sur chaque page.

Planning d'exécution des travaux incluant toutes les phases des travaux.

Mémoire technique justificatif jointe en annexe (page -13-14).

L'enveloppe contenant l'offre financière comprend les pièces suivantes :

La lettre de soumission (selon modèle joint) renseigné, signé cacheté et datée. Le bordereau des prix unitaires (BPU) renseigné, signé cacheté et daté.

Le détail quantitatif et estimatif (DQE) renseigné, signé cacheté et daté.

- **Le délai de préparation des offres est fixe à 15 Jours à compter de la date de la première publication de l'avis d'appel** dans les journaux nationales ou au BOMOP ou au journaux électroniques.
- Les offres des soumissionnaires seront déposées le jour même de l'ouverture des plis au siège de l'OPGI de Mostaganem sise Ave Khemisti Mohamed
- Le jour et l'heure limite de dépôt des offres sont fixé au dernier jour du délai de préparation des offres jusqu'a *12* H 00.
- La séance d'ouverture des plis techniques et financiers se tiendra le dernier jour de la remise des offres à *13* h 30 en séance publique au siège de l'OPGI de Mostaganem, si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres ainsi que la séance D'ouverture des plis seront Prorogées jusqu'au *1er* jour ouvrable.
- Le présent avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires pour assister à l'ouverture des plis.
- Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 jours augmentés de la durée de préparation des offres a compté de la date de la séance d'ouverture des plis

Le Jeune Indépendant **du 03/02/2026 / ANEP 2631001658**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME ET DE LA VILLE ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
DE LA WILAYA D'ORAN

NIF : 099721019295905

AVIS DE PRESELECTION

Concours National Restreint de la maitrise d'œuvre N°80/2025

Monsieur le ministère représenté par monsieur Le Directeur Des Equipements Publics de la wilaya d'Oran, informe l'ensemble des bureaux d'études ayant participés au concours restreint N°80/2025

Relatif à la maitrise d'œuvre **ETUDE ET SUIVI POUR LA REALISATION D'UN COLLEGE TYPE BASE 06 AU NIVEAU DU SITE 5000/8000 POLE AHMED ZABANA COMMUNE DE MESSERGHINE WILAYA D'ORAN (CITES D'HABITAT INTEGREES 2026**

paru aux quotidiens en langue en langue arabe « BOULA» le 05/01/2026 et en langue étrangère le (Carrefour) le 05/01/2026, que la liste des bureaux d'études présélectionnés est arrêtée comme suit :

N° plis	LES BUREAUX D'ETUDES PRE-QUALIFIES pour la 2ème phase
01	GROUPEMENT BAT ENGINEERING CHEF DE FIL BOUALEM ZOHRA .
02	GROUPEMENT KATEX 2SS CHEF DE FIL YACOUBI ASMAA
03	BET CHAIB MERIEM
04	BET BENAOUALI MOHAMED
05	BET KAHILI ROKIA
06	GROUPEMENT TASMIM (Chef de fil ADNANI isma)
07	BET MERRAKCHI NACERA
08	BET OUGOUTI Mohamed
09	BET TABIB SALAHEDDINE
10	BET MELIANI HIND
11	BET ARBI OMAR
12	Groupement TAHOUNZA et bachir (Chef de fil Tahounza bachir)
13	BET BOURAS RIAD
14	Groupement NB ORAN Design (Chef de fil BENACHOUR HASSANE)
15	BET KEBIR TOUFIK
16	Groupement ARCHI –SPACE (Chef de fil belgheit Nadjia)
17	Groupement atrium (Chef de fil (Beldjilali Moataz billah)
18	BET Bendjima top building
19	BET ABDELLAH IMAD EDDINE
20	GROUPEMENT LATROUCH ET SAIM ET KERIM CHEF DE FIL LATROUCHE
21	GROUPEMENT SS HANDASSA (CHEF DE FIL AMEUR SIHAM)
22	BET KOIBICH Noureddine
23	Groupement aziR (Chef de fil Outaleb abderzak)
24	BET LEHFA ABDELKARIM
25	BET SCEAU ROYAL (Mordjan malik)
26	GROUPEMENT BELABACCI ET SABRI CHEF DE FIL SABRI KADDA
27	Groupement BAUS (Azouz mourad°
28	BET GUESSAB djilali
29	Bet naib khieredine
30	Groupement KAWTHER (BENARIS TAYEB)
31	GROUPEMENT AD ARCHITECTE PARTNERS CHEF DE FIL BENACHENHOU
32	BET TASAMIM (chef de fil NAHALA ABDELHAMID)
33	Bet ahmed ammar abdelaali
34	Groupement archibou (Chef de fil benaira okba)
35	GROUPEMENT pillar (CHEF DE FIL kelkoul wafaa)
36	BET MAMOUNI SOFIAN
37	GROUPEMENT ARCH RAHALI (rahali med khalil)
38	Groupement SS-CAA (Chef de fil chabi salem)
39	Groupement ARCHI NOVA (Chef de fil djedaa sara)
40	BET BEATAU (BELBACHIR BENAOUDA)
41	BET SLIMANI YASSINE
42	GROUPEMENT CASA (Chef de fil boutaleb benzerga)
43	GROUPEMENT RIMA ARCHI (CHEF DE FIL DJABRI KARIMA)

Les candidats présélectionnés sont invités à remettre l'offre technique l'offre de prestation et l'offre financière. Chaque offre est insérée dans une enveloppe fermée, indiquant la référence et l'objet du concours ainsi que la mention « offre technique »ou « offre de prestation » ou « offre financière », les enveloppes sont mises dans une enveloppe anonyme, comportant la mention :

A

Monsieur le Directeur des équipements publics de la Wilaya d'Oran
« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et évaluation des offres »
Concours National D'architecture Restreint de la maitrise d'œuvre N°80/2025
PROJET : ETUDE ET SUIVI POUR LA REALISATION D'UN COLLEGE TYPE BASE 06 AU NIVEAU DU SITE 5000/8000 POLE AHMED ZABANA COMMUNE DE MESSERGHINE WILAYA D'ORAN
(CITES D'HABITAT INTEGREES 2026

CONSISTANCE DES OFFRES :

Seuls Les bureaux d'études présélectionnées dans la première phase Dossier De Candidature sont invités à remettre **leurs offres : Technique, De Prestations Graphiques Et Financière**.

I- OFFRE DES PRESTATIONS GRAPHIQUES

comprend les pièces graphiques et écrites suivantes :

PIECES GRAPHIQUES sous format A2

- Plan de situation à l'échelle appropriée.
- Plan de l'ensemble du projet faisant ressortir son intégration dans son environnement immédiat ech : 1/200 ou 1/500.
- Plan topographique.
- Plan de masse ech : 1 /500.
- Plans des différents niveaux ech : 1/100 ou 1/200.
- Façades et coupes ech : 1/200.
- Plans des voies et réseaux existants
- Perspectives et croquis d'ambiance faisant ressortir l'image du projet.
- Vues en 3D
- Une présentation du projet sur CD (fichier en PDF).
- L'enveloppe scellée Elle contient l'identification du candidat (Le nom, la raison sociale Numéro de portable, Numéro de téléphone fixe, le numéro de fax, E-mail s'il existe et l'adresse de la personne physique ou morale du candidat ainsi que le code du bureau d'études qui devra être constitué de cinq « 05» chiffres

N.B : Le Code Choisi Par Le soumissionnaire Contient 5 Chiffres Avec Type De Police « Times New Roman » Taille De La Police 16

B-2-PIECES ECRITES

- Le mémoire explicatif du projet faisant ressortir ce qui suit :
 - Présentation du projet (architecture, aménagement, le cout des travaux)
 - L'inscription dans le site, options techniques et esthétiques
 - Un tableau comparatif des surfaces du projet
 - PV de visite ou déclaration de site selon modèle joint.

II- OFFRE TECHNIQUE

Comprend les documents suivant :

1. **Le cahier des charges dument signé et renseigné portant la mention « lu et accepté »**
2. **La déclaration à souscrire, selon modèle ci-joint, renseignée, datée, signée par le soumissionnaire et portant son cachet**
3. **Protocole d'accord en cas de Groupement : celui-ci devra indiquer les parts et les missions de chaque architecte avec précision du Chef de file disposant de la majorité des parts plus de 51% .**
4. **Un mémoire technique justifiant ce qui suit :**
 a) **Les Moyens humain à mettre à la disposition du projet justifié par des CV, les diplômes, l'état nominatif CNAS et le certificat ou attestations de travail**
 b) **Moyens matériels à mobiliser pour le projet.**
 - **le mémoire technique est une pièce obligatoire. Toute offre ne contient pas le mémoire technique rempli conformément au modèle joint en annexe est une offre non conforme.**
 - **Seuls les moyens humaine ainsi que les moyens matériels mis à la disposition du projet renseignés dans le mémoire technique établi conformément à l'annexe ci-joint sont comptabilisés à l'évaluation technique**

III- OFFRE FINANCIERE

Comprend

1. **La lettre de soumission selon modèle ci-joint, renseignée, datée, signée par le soumissionnaire et portant son cachet.**
2. **Proposition d'honoraire En TTC pour la prestation de la maitrise d'œuvre partie fixe et partie variable définit en annexes jointes au cahier des charges renseignées datées et signées :**
 - **Annexe 01 évaluation des honoraires**
 - **Annexe 02 liste nominative des intervenants**

NB : Aucune information relative au montant de l'offre financière ne doit figurer dans les plis de prestations, sous peine de rejet de l'offre.

Les plis devront être, cachetée sur laquelle seront portées les mentions, ci-après

CONCOURS NATIONAL RESTREINT DE LA MAITRISE D'ŒUVRE N ° 80 / 2025
ETUDE ET SUIVI POUR LA REALISATION D'UN COLLEGE TYPE BASE 06 AU NIVEAU DU SITE 5000/8000 POLE AHMED ZABANA COMMUNE DE MESSERGHINE WILAYA D'ORAN (CITES D'HABITAT INTEGREES 2026

A ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres
Adressé à Mr Le Directeur des Equipements Publics de la Wilaya d'Oran

Dans cette deuxième phase, la date limite de dépôt des offres techniques, des prestations et les offres financières correspond aux derniers jours de la durée de préparation qui est de **15 jours** cette date est fixée dans le courrier d'invitation transmis par le service contractant aux candidats présélectionné.

La date limite de dépôt des offres : **Technique, De Prestations Graphiques Et Financière.**
Correspond au dernier jour de la durée de préparation qui est de **15 jours,** soit le..... à 12h00

- L'ouverture des plis aura lieu le même jour à 13h00 en séance publique

Seuls les candidats qui auront retiré le cahier des charges, sont autorisés à participer au concours

- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant la durée de préparation des offres de 30 jours augmentée de 3 trois mois à compter de la date de dépôt des offres.
- Les soumissionnaires sont invités à se rapprocher de la DEP d'Oran pendant les 10 jours qui suivent l'ouverture des plis en vue d'éventuels compléments de dossiers.
- Si le jour du dépôt et d'ouverture des plis coïncide avec un jour férié ou un jour de repos l'égal, la durée de préparation des offres et prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant

Le Jeune Indépendant **du 03/02/2026 / ANEP 2631001664**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Wilaya de Khenchela
Daira d' ouled rechache
Commune d'elmahmel
Numéro d'identification fiscal : 0984401750941/19
Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°/2026

Le gestionnaire des affaires de la commue d'elmahmel, lance un avis d'Appel d'Offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour:

Opération :

Achèvement des travaux d'aménagement urbain du quartier des Louveteaux Houari Boumediene

Le présent avis d'appel d'offres est adressé aux entreprises ayant un certificat de qualification et de classification professionnelle catégorie 03 ou plus activité principale travaux d'hydraulique valable à la date d'ouverture des enveloppes .

Les entreprise doivent s'adresser à la commune d'Al-Mahmal - Bureau des marches - rez-de-chaussée à droite pour retirer le cahier des charges en moyennant le paiement d'un montant de 5000 DA auprès le trésorier communale d'elmahmel

L'offre comprend les pièces suivantes:

DOSSIER DE CANDIDATURE

* Une déclaration de candidature remplie. datée, signée et paraphée.
* Une déclaration de probité remplie datée, signée et paraphée.
* Les statuts pour les personnes morales.
* Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
*Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires :
* Capacités professionnelles : certificat de qualification et de classification, agrément et certificat de qualité, le cas échéant.
* Capacités financières : moyens financiers justifiés par les bilans et les références bancaires.
* Capacités techniques : moyens humains et matériels et références professionnelles.
* copie du registre de commerce électronique

- OFFRE TECHNIQUE

* Déclaration à souscrire remplie datée, signée et paraphée.
* tous documents de jugement technique : mémoire technique justificatif conformément à l'article 78 du décret n°15/247 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.
* Le cahier de charges (CCAG- CPC-CPS) remplit daté et signé et portant le cachet des soumissionnaires portant à la dernière page la mention manuscrite (lu et accepté).

OFFRE FINANCIERE

* Lettre de soumission remplie signée ; datée et paraphée
* Bordereau des prix remplie signée ; datée et paraphé
* Devis quantitatif et estimatif remplie signée ; datée et paraphée

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont placés dans des enveloppes séparées et fermées hermétiquement portant le nom de l'établissement et la référence de l'appel d'offre et comportant les mentions du dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière, selon le cas Toutes les enveloppes seront placées dans une autre enveloppe cachetée et anonyme portant la mention – a n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres Appel d'offres N°...../2026 l'objet de l'appel d'offre

La durée de préparation des offres est fixée (15) quinze jours à partir de la première parution de présent avis dans les quotidiens nationaux ou électronique ou le(BOMOP).

La date limite de dépôt des offres et fixée au dernier jour des préparations des offres avant 14H00 .

L'ouverture des plis aura lieu le même jour à 14 H00 au siège de la commune.

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de (90jours + la période de préparation des offres), à compter de la date de fin de dépôt des offres.

NB/

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogés jusqu'au jour ouvrable suivant

Tous les soumissionnaires sont invités pour présence de session du l'ouverture des enveloppes.

En cas de remplissage ou d'omission au niveau de l'énoncé quantitatif et qualitatif ou du tableau des prix unitaires des offres déposées, l'offre sera annulée.

Le Jeune Indépendant **du 03/02/2026 / ANEP 2625000922**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE CONSTANTINE
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE
NIF / 096225019288610

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 02/...../2026 POUR L'ACQUISITION DE MATERIELS DE TRAVAUX PUBLICS ET COLLECTES D'ORDURES MENAGERES EN LOTS SEPARES.

- **LOT N°01 : MATERIELS DE TRAVAUX PUBLICS**
- **LOT N°02 : CAMIONS BENNES TASSEUSES 10 M³**

La direction de l'administration locale de la wilaya de Constantine lance un avis d'appel d'offre national avec exigence de capacités minimales pour l'acquisition de matériels de travaux publics et collectes d'ordures ménagères en lots séparés.

- LOT N°01 : MATERIELS DE TRAVAUX PUBLICS
- LOT N°02 : CAMIONS BENNES TASSEUSES 10 M³

Seuls les fabricants de l'équipement, ou revendeurs agrées ayant une moyenne de chiffres d'affaires des trois dernières années (2022-2023-2024) égale ou supérieure à 100.000.000,00 DA peuvent participer à cet avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales.

Les entreprises qualifiées et intéressées par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges gratuitement auprès de La Direction De L'Administration Locale De La Wilaya sis à la cité administrative Daksi, (Secretariat Commission Bloc B / 1ere étage). Seul le gérant de l'établissement ou son représentant peuvent retirer le cahier des charges à condition de présenter la copie du registre de commerce et d'être muni du cachet.

Les offres doivent être présentées comme suit :

En application de l'article 67 et 68 du décret n° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, Les offres doivent être présentées comme suit :

L'enveloppe extérieure doit comporter le terme «**à ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres** » avec le nom du projet le N°d'appel d'offres avec l'anonymat de son expéditeur et contenir 03 autres enveloppes :

La première 1ere enveloppe ne porte que la mention « Dossier de candidature » et contiendra :

1- La déclaration de candidature remplie signé et paraphé.
2- La déclaration de probité remplie signé et paraphé.
3- le statut de l'entreprise pour les personnes morales.
4- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
5- Attestation de dépôt des comptes sociaux de l'année 2024 pour les personnes morales.
6- Extrait de rôles apuré ou avec échéancier en cours de validité, portant la mention « non inscrit au fichier fraudeur ».
7- Casier judiciaire de la personne engagent l'entreprise en cours de validité.
8- Attestations de mise à jour CNAS et CASNOS en cours de validité.
9- Tous les documents permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous-traitants.
10- Numéro d'identification fiscale (NIF).
11- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous-traitants.
12- Capacités professionnelles : Registre de commerce électronique visé par le CNRC portant activité pour les fabricants du matériels, et l'agrément pour les revendeurs ou distributeurs agréés.
13- Capacités financières : bilans financiers des 03 dernières années (2022-2023-2024) visées par un commissaire aux comptes et les services fiscaux, les références bancaires (le RIB ou le certificat de solvabilité) et le chiffre d'affaire moyen.
14- Capacités techniques : moyens humains et matériels et références professionnelles (Les attestations de bonne exécution valorisées délivrées par les services contractants).

La deuxième 2ème enveloppe ne porte que la mention « Offre technique» et contiendra :

1. La déclaration à souscrire remplie signé et daté.
2. Cahier des charges signés et paraphé et portant à la dernière page la mention manuscrite *lu et accepté*
3. Mémoire technique justificatif signé et daté.
4. Délai de livraison du matériel.
5. Engagement pour un délai de garantie, SAV et le délai de livraison signé et daté.
6. Fiche technique du matériel ou produit proposé en langue arabe ou étrangère (Obligatoire).

La troisième 3ème enveloppe ne porte que la mention « Offre financière» et contiendra :

1. La lettre de soumission remplie signé et daté.
2. Le bordereau des prix unitaires rempli signé et daté.
3. Le devis quantitatif et estimatif rempli signé et daté.
4. Récapitulation générale remplie signé et daté.

Le délai de préparation des offres est fixé à huit (08) jours, a compté de la première parution de l'avis d'appel d'offres sur le BOMOP ou les quotidiens nationaux et la presse électronique.

Les offres doivent être déposé (non envoyer par voie postale) le dernier jour de la préparation des offres, à la direction de l'administration locale de la wilaya sis à la cité administrative Daksi, (Secrétariat Commission Bloc B / 1ere étage) de 8h00 à 11h00. A l'Heure 11h00 débutera l'ouverture des plis (dossier de candidature l'offre technique et l'offre financière) à la direction de l'administration locale de la wilaya de Constantine. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

La durée de validité des offres est égale à 90 jours à compter de la séance d'ouverture des plis.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis (dossier de candidature l'offre technique et l'offre financière) qui se tiendra le même jour de dépôt des offres à 11h00.

Le Jeune Indépendant **du 03/02/2026 / ANEP 2625000923**



Exode à l'Apple Park : les génies de l'IA fuient vers Meta et Google

Apple n'est clairement pas verni pour le moment dans le secteur de l'intelligence artificielle. La preuve avec l'exode qui continue de ses spécialistes vers d'autres géants américains.

On le sait, si les GAFAM sont tous intéressés par l'intelligence artificielle, et investissent des fonds immenses pour produire un certain nombre de réussites, Apple est pour le moment un peu le vilain petit canard de la bande. Une position compliquée qui s'était encore matérialisée en décembre dernier par le départ de son responsable de l'IA, John Giannandrea. Une sortie qui ne semble être que le prélude à un exode plus large.

Quatre spécialistes de l'IA viennent encore de quitter Apple pour les concurrents

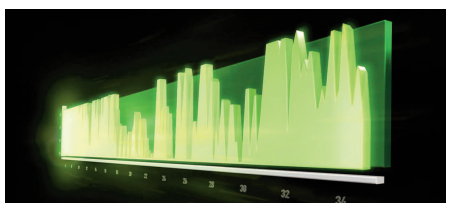
Il y a du mouvement dans les effectifs IA d'Apple, si l'on en croit de nouvelles informations qui nous sont révélées par Bloomberg. Selon le journaliste Mark Gurman, toujours bien informé sur le sujet Apple, « au moins quatre autres chercheurs en intelligence artificielle au cours des dernières semaines » ont claqué la porte de la firme de Cupertino.

Il s'agit ici des employés Yinfei Yang, Haoxuan You, Bailin Wang et Zirui Wang. Et si leur départ est en soi déjà une complication pour Apple, le fait qu'ils s'en aillent, pour la plupart, chez des rivaux, a encore dû noircir le tableau.

Un cadre de Siri a aussi largué les amarres Yinfei Yang est le seul qui ait quitté son poste pour créer sa propre entreprise. Haoxun You et Bailin Wang ont de leur côté rejoint Meta, le premier pour intégrer l'équipe en charge de la recherche sur la Superintelligence, le second pour travailler sur le système de recommendation de Meta.

Zirui Wang intègre lui un poste chez un autre GAFAM, à savoir Google, au sein de sa filiale spécialisée dans l'IA DeepMind. Enfin, toujours d'après Mark Gurman, il y a eu récemment un dernier départ marquant chez Apple, Stuart Bowers, décrit comme un des « cadres supérieurs les plus importants travaillant sur Siri .» Il rejoint lui aussi DeepMind, pour développer les modèles Gemini.

NVIDIA fait évoluer Frameview : la 1.7 apporte davantage de personnalisation



UN PETIT ravalement de façade fort bien venu pour une application qui n'avait plus connu de mise à jour depuis presque un an. NVIDIA est bien connue pour ses cartes graphiques – les fameuses GeForce – qui domine de la tête et des épaules leur secteur. Elle propose aussi de multiples solution logicielles afin, justement, de tirer le meilleur des ses GPU.

Pas de mise à jour depuis près d'un an

Ainsi, à côté d'indispensables softs comme les pilotes graphiques de ses cartes, NVIDIA propose depuis peu la NVIDIA App qui vient remplacer le Panneau de contrôle afin d'offrir une interface plus moderne. Plus ancien, le logiciel FrameView se repose sur le travail d'un autre géant du graphique sur PC, Intel. Il a été introduit par NVIDIA en juillet 2019 et s'appuie donc sur PresentMon dont le but est de « vérifier les performances graphiques de son système » comme l'écrivions au moment de présenter la refonte de PresentMon opérée par Intel en août 2023.

Avec le temps, FrameView a logiquement évolué, mais il faut reconnaître que si sa capacité à afficher des mesures intéressantes lors de l'exécution d'un jeu est intacte, son interface manque d'options de personnalisation. Sa dernière mise à jour date d'ailleurs passablement : en février 2025, NVIDIA lançait FrameView 1.6 et passait ainsi de PresentMon 1.4, à PresentMon 2.2.

Plus d'options et les 800+ IPS en ligne de mire

Il y a quelques jours à peine, NVIDIA a donc lancé une nouvelle version – tout simplement baptisée 1.7 – de FrameView afin de revenir sur un des points les plus demandés par la communauté : ses options. Aussi intéressant et pratique qu'il puisse être, FrameView souffre effectivement, et ce, depuis sa première version d'un certain manque de personnalisation… ce qui n'est donc plus tout à fait le cas avec cette mouture 1.7 dont on peut lire sur le site officiel de NVIDIA qu'elle :

« propose de nouvelles options pour personnaliser l'interface ! Pour la première fois, FrameView permet de choisir les informations affichées en sélectionnant parmi différents préréglages. Vous pouvez ajuster la taille de la police, ajouter un fond noir pour une meilleure lisibilité et activer ou désactiver des balises comme "Plein écran", "Déchirure d'image" et "Synchronisation verticale" ».

Ce n'est évidemment pas la seule modification apportée en un an par les équipes de FrameView qui profitent de cette mise à jour pour « améliorer la précision du du calcul des IPS dans les situations où les jeux ont des fréquences d'images très élevées (plus de 800 IPS) ». De plus, plusieurs corrections de bugs ont été introduites avec la 1.7 :

correction d'une fuite de mémoire lors de sessions prolongées avec Reflex,

correction d'un bug lié à VSync, GSync et DLSS Frame Generation qui pouvaient entraîner le retour de données erronées,

les fichiers CSV sont désormais correctement enregistrés même si un jeu se ferme alors que FrameView est encore en train d'enregistrer un benchmark,

amélioration de la fiabilité de la « liste d'exclusion », améliorations générales de la stabilité et de la compatibilité.

Enfin, l'introducation de FrameView 1.7 est aussi l'occasion pour NVIDIA et ses ingénieurs de corriger des bugs plus spécifiques, liés à un jeu unique :

The Finals : correction d'un plantage lors de la fermeture de FrameView pendant l'exécution du jeu, Arc Raiders : ajout de la compatibilité avec le système anti-triche du jeu, permettant un affichage correct des superpositions, Starfield : amélioration de la cohérence et de la précision du PCL,

Black Myth Wukong : correction d'un affichage de la latence erronée avec la génération d'images DLSS, Battlefield 6 : l'interface FrameView s'affiche désormais correctement.

Nintendo (re)lance son Virtual Boy, avec deux jeux inédits en prime (mais ce n'est pas pour tout le monde)

DANS QUELQUES jours, Nintendo va relancer son Virtual Boy, sa console maudite par excellence (davantage encore que la Wii U), au travers du Nintendo Switch Online.

À la fois encombrant et déroutant, le Virtual Boy de Nintendo surgit en juillet 1995 au Japon, comme une promesse de futur. Nintendo ose le vidéocasque 3D, avec un affichage stéréoscopique qui s'annonce révolutionnaire, mais la firme trébuche lourdement. Casque peu pratique, maux de tête, jeux timides… L'objet fascine autant qu'il échoue, à tel point que sa commercialisation en Europe est annulée, et le projet abandonné dès décembre 1995.

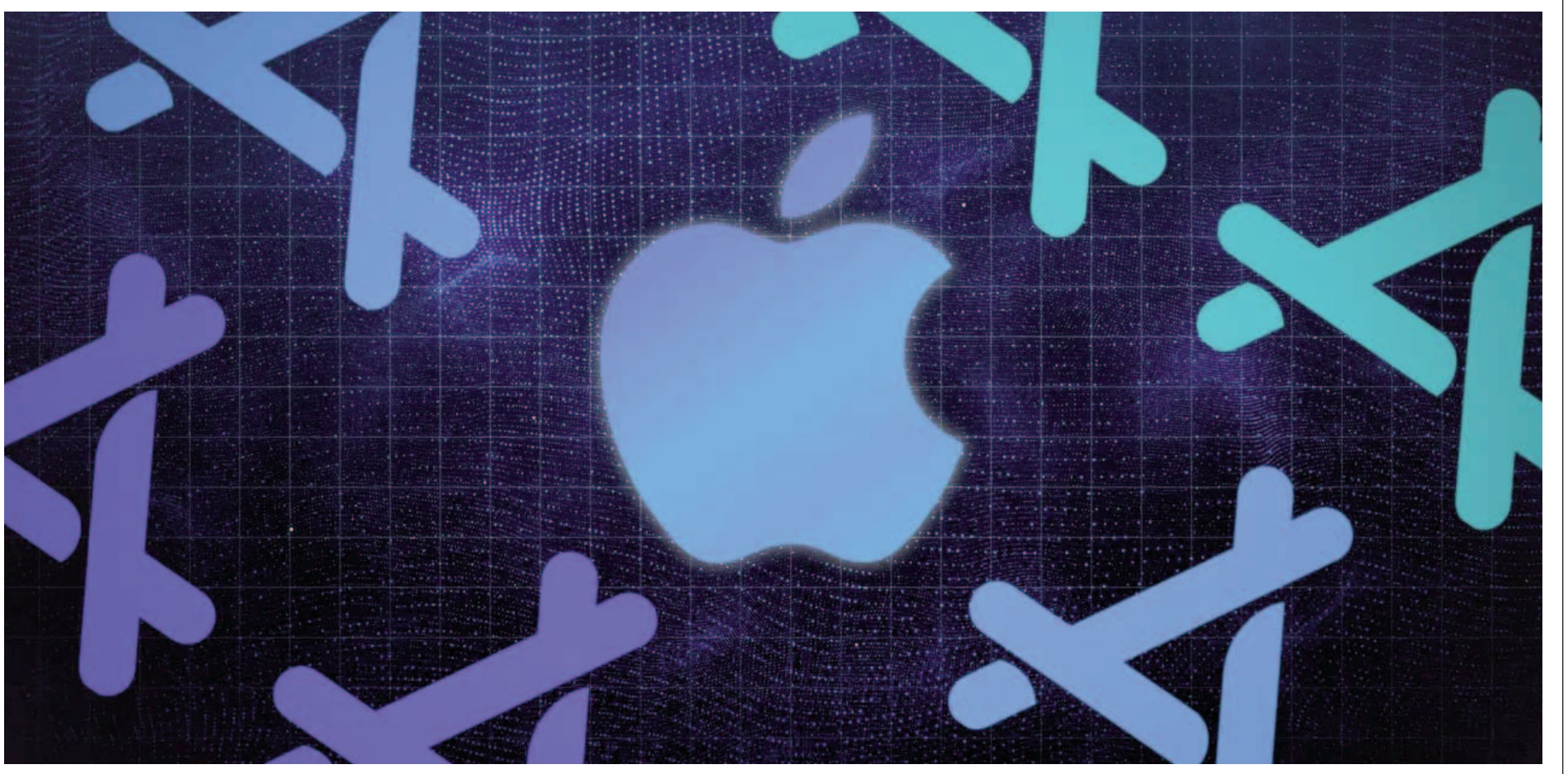


Le plus gros flop de Nintendo… mais sur Switch

Pourtant, Nintendo avait promis en fin d'année dernière un retour sur le devant de la scène de ce même Virtual Boy. Cela deviendra réalité le 17 février prochain, avec la disponibilité de l'application du même nom au sein du programme Nintendo Switch Online et Pack Additionnel. Les abonnés au service en ligne de Nintendo pourront donc ajouter une nouvelle application « rétro » à l'interface de leur Nintendo Switch, avec la possibilité de jouer aussitôt à 7 titres, à savoir : Wario Land, 3D Tetris, Red Alarm, Galactic Pinball, Golf, The Mansion of Innsmouth et enfin Teleroboxer.

Résultats Apple Q1 2026 : un record historique à 143,8 milliards de dollars porté par l'iPhone

Apple vient de clore le meilleur trimestre de son histoire. Malgré un léger repli du segment Mac, la firme de Cupertino s'appuie sur une demande sans précédent pour l'iPhone et une montée en puissance de ses services.



La performance trimestrielle d'Apple repose sur deux piliers majeurs. L'iPhone a généré à lui seul 85 milliards de dollars de revenus, dépassant largement les prévisions des analystes. Cette croissance est notamment alimentée par un taux de conversion élevé d'utilisateurs quittant d'autres plateformes, un signal fort pour les DSI gérant des flottes mobiles hétérogènes.

Le segment des Services confirme sa position de deuxième moteur de croissance avec 30 milliards de dollars de revenus. Cette montée en puissance traduit l'importance croissante de l'écosystème logiciel et de la sécurité intégrée dans l'offre globale d'Apple.

« Aujourd'hui, Apple est fier de rapporter un trimestre remarquable et record, avec un chiffre d'affaires de 143,8 milliards de dollars, en hausse de 16 % par rapport à l'année dernière et bien au-dessus de nos attentes. », dit Tim Cook.

2,5 milliards d'appareils actifs

La santé de l'écosystème se mesure à la base installée, qui atteint désormais le chiffre record de 2,5 milliards d'appareils actifs.

« L'iPhone a connu son meilleur trimestre de tous les temps grâce à une demande sans précédent, avec des records historiques dans chaque segment géographique. » assure , assure Tim Cook.

Cependant, tout n'est pas rose. Les ventes de Mac ont reculé de 7 %, une baisse attribuée à un calendrier de sorties moins dense que l'année précédente. De plus, Apple a prévenu entrer dans une phase de "chasse aux approvisionnements" (supply chase), signalant des tensions sur la chaîne logistique qui pourraient impacter la disponibilité des produits au prochain trimestre.

Indicateurs clés et perspectives pour 2026

Les résultats financiers détaillés par segment montrent une dynamique contrastée mais globalement très positive pour l'entreprise : iPhone : 85 milliards $ (+23% par rapport à l'an dernier).

Services : 30 milliards $ (croissance de 15%).

iPad : 8,6 milliards $ (en hausse de 8%).

Mac : 8,3 milliards $ (en baisse de 7%).

Wearables & Accessoires : 11,5 milliards $ (légère baisse de 2%).

Pour le trimestre à venir, la direction d'Apple reste optimiste avec une croissance prévue entre 13 et 16 %.

Une stabilité financière qui assure aux clients professionnels une pérennité des investissements dans l'écosystème Apple, malgré les incertitudes liées aux composants mondiaux.

OpenAI acte la fin de GPT-4o



LE 13 FÉVRIER 2026 marquera une étape majeure dans la gestion du cycle de vie des outils d'OpenAI. L'entreprise a officialisé le retrait de GPT-4o et des versions 4.1, recentrant son écosystème sur les capacités de la génération GPT-5.

OpenAI poursuit le nettoyage de son catalogue. Après avoir annoncé la mise au repos des versions initiales de GPT-5 (Instant et Thinking), c'est au tour de l'emblématique GPT-4o de quitter l'interface ChatGPT. Cette décision, qui prendra effet le 13 février 2026, concerne également GPT-4.1, GPT-4.1 mini et o4-mini.

Ce mouvement confirme la volonté de l'éditeur de réduire la dette technique et de concentrer ses ressources sur les modèles les plus récents.

La prime à GPT-5.2

La justification de ce retrait repose sur une bascule massive des usages constatée par l'entreprise de Sam Altman :

Le retrait est facilité par le fait que la grande majorité des utilisateurs a déjà migré vers GPT-5.2. L'usage quotidien de GPT-4o est tombé à un niveau marginal de 0,1 %. L'API reste, pour l'instant, épargnée par ces changements, offrant un répit aux développeurs ayant intégré ces modèles dans des flux de production critiques.

Le défi de l'expérience utilisateur et de la personnalisation

Le cas de GPT-4o est singulier. Initialement déprécié puis restauré face à la pression d'une partie des utilisateurs "Plus" et "Pro", le modèle était plébiscité pour sa "chaleur" conversationnelle et ses capacités en idéation créative. OpenAI semble avoir tiré les leçons de cet attachement émotionnel à un outil technique pour l'intégrer dans sa feuille de route stratégique.

« Ce retour d'expérience a directement façonné GPT-5.1 et GPT-5.2, avec des améliorations de la personnalité, un soutien renforcé à l'idéation créative et davantage de moyens de personnaliser la manière dont ChatGPT répond », dit OpenAI dans son Centre d'aide officiel.

La disparition de GPT-4o n'est donc pas une perte fonctionnelle brute, mais une mutation. Les nouveaux modèles proposent désormais des styles de base (comme le mode "Friendly") et des contrôles granulaires sur l'enthousiasme du modèle, permettant de répliquer l'expérience utilisateur de l'ancienne gamme tout en bénéficiant de la puissance de calcul supérieure de la version 5.2.

Vers une IA plus mature et moins restrictive

OpenAI prépare aussi le terrain pour une version de ChatGPT destinée spécifiquement aux adultes.

L'objectif est de répondre aux critiques récurrentes sur la prudence excessive ("preachy responses") ou les refus rencontrés par les experts dans des contextes professionnels particuliers.

L'implémentation de la prédiction d'âge constitue le socle de cette nouvelle segmentation. En isolant les utilisateurs mineurs avec des garde-fous stricts, OpenAI peut proposer aux professionnels une IA plus directe et moins bridée, alignée sur les besoins de productivité du monde du travail.

Acronis s'allie à Seagate sur l'archivage Cloud des PME

ACRONIS lance Acronis Archival Storage. En s'appuyant sur l'infrastructure Seagate Lyve Cloud, cette solution compatible S3 promet aux MSP et aux PME un stockage froid.

En intégrant nativement Acronis Archival Storage à sa plateforme Cyber Protect Cloud, l'éditeur dit lever les barrières financières de l'archivage.Ce modèle supprime les frais d'API et les coûts de transfert (egress fees) propres aux offres de cloud public traditionnelles.

« Notre partenariat avec Acronis garantit que les données d'archives sont protégées et accessibles pour la conformité, l'intelligence artificielle et plus encore, avec une prévisibilité économique », souligne Melyssa Banda, de Seagate, qui opère l'infra Seagat Lyve Cloud.

Une infrastructure pensée pour la résilience et l'IA

La solution repose sur une infrastructure optimisée pour répondre aux exigences de gestion de données. Les caractéristiques techniques garantissent : Accessibilité immédiate : Récupération des données en millisecondes pour les audits ou investigations. Sécurité maximale : Chiffrement et immuabilité (WORM) pour protéger l'intégrité des données contre les ransomwares.

Fiabilité industrielle : Disponibilité de 99,5 %.

Maillage mondial : Déploiement sur sept centres de données pour répondre aux enjeux de souveraineté.

Transformer la contrainte de conformité en levier IA

Pour les DSI, l'archivage dépasse désormais le cadre réglementaire. Acronis mise sur la valeur résiduelle des informations stockées. Un accès rapide permet d'utiliser ces archives pour alimenter des analyses dopées à l'intelligence artificielle.

Les « gamers » sont plus enclins à prendre le contrôle de leurs rêves !



SELON Jayne Gackenbach, une psychologue canadienne, les gamers ou les personnes qui jouent souvent aux jeux vidéo ont tendance à avoir beaucoup plus de rêves lucides que les personnes normales.
Le rêve lucide est un rêve au cours duquel on reste conscient et en pleine possession de nos facultés cognitives. Cela permet au rêveur d'avoir un certain contrôle sur la façon dont son rêve progresse et il pourra donc changer le cours de ce dernier.
L'idée est que les passionnés des jeux vidéo sont régulièrement mis dans une réalité alternative où ils contrôlent ce qui se passe et comment les choses progressent, c'est en fait le même principe du rêve lucide, d'où l'influence des jeux vidéo sur les rêves.

Les humains ont contribué à l'extinction de plus de 100 mammifères !

LA CHASSE, pour la nourriture ou pour le plaisir et surtout le braconnage, qui est extrêmement illégal, a joué un rôle crucial dans l'extinction de plusieurs animaux. Nous contribuons également à ce problème en polluant les habitats naturels de plusieurs animaux et en les détruisant par la déforestation et les travaux de construction.
Certains des animaux que nous avons mis fin à leur existence sont le dauphin de rivière, certaines espèces de wallaby (des kangourous de petite taille), de nombreuses espèces de rats et de souris, certaines espèces de chauves-souris, de tigres et de loups.

Gengis Khan a tué 11% de la population mondiale !



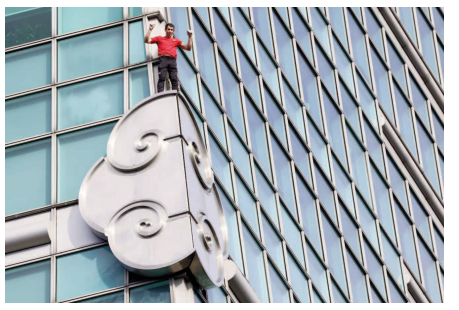
ENTRE 1206 et sa mort en 1227, l'empereur mongol Gengis Khan a conquis près de 33 millions de kilomètres carrés de territoire, plus que n'importe quel autre empereur. Un parcours impitoyable à travers l'Asie et l'Europe qui a engendré le plus vaste empire continu de l'histoire mais aussi des millions de morts.
Bien qu'il soit impossible de savoir avec certitude combien de personnes ont péri au cours des conquêtes mongoles, de nombreux historiens ont estimé qu'il y a eu 40 millions de morts. Dans l'ensemble, les attaques des Mongols ont réduit de 11% la population mondiale à cette époque-là.

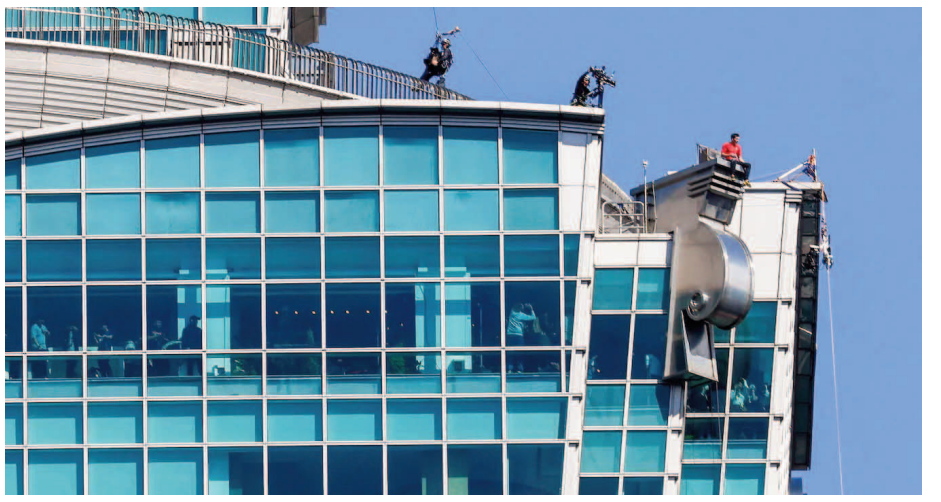
LE SAVIEZ VOUS
J Indépendant



Sans corde ni équipement: Alex Honnold a terminé l'ascension du gratte-ciel Taipei 101

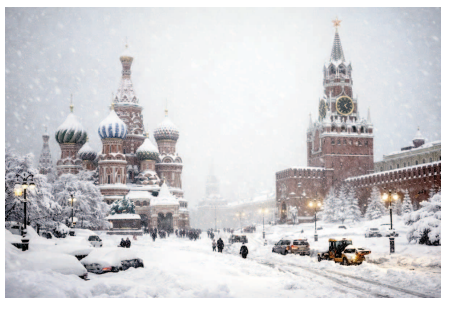
Le grimpeur américain Alex Honnold a réussi dimanche le défi d'escalader sans corde ni équipement de sécurité le gratte-ciel Taipei 101, haut de 508 mètres, dans la capitale taïwanaise.





L'ascension a été retransmise en direct par la plateforme Netflix, après avoir été reportée de 24 heures en raison de mauvaises conditions météorologiques. Alex Honnold a commencé à gravir la façade de verre et d'acier du bâtiment à 09h10, heure locale. Il a atteint le sommet du gratte-ciel environ une heure et demie plus tard.
Entre 2004 et 2010, la tour Taipei 101 était le plus haut bâtiment du monde. Ce titre revient désormais au Burj Khalifa, situé à Dubaï. Le grimpeur américain est la première personne à avoir escaladé le sommet du gratte-ciel taïwanais sans corde ni équipement de sécurité.
Dimanche matin, sous un ciel dégagé, des centaines de fans se sont rassemblés en bas du bâtiment pour encourager le sportif de l'extrême.
Alex Honnold, considéré comme l'un des meilleurs grimpeurs de sa génération, s'était fait connaître dans le monde entier en 2018 grâce à son ascension en solo intégral d'El Capitan, dans le parc national américain de Yosemite.
Le documentaire 'Free Solo', retraçant son exploit, avait été couronné d'un Oscar.

Moscou connaît ses plus fortes chutes de neige depuis plus de 200 ans



MOSCOU a été témoin de chutes de neige exceptionnellement abondantes. Selon l'Observatoire météorologique de l'Université d'État de Moscou, il n'y a plus eu de mois de janvier aussi enneigé depuis deux siècles.
Le 29 janvier, près de 92 millimètres de neige ont été enregistrés dans la capitale russe, soit le niveau le plus élevé depuis 203 ans, a déclaré Mikhaïl Lokochenko, directeur de l'Observatoire météorologique de l'Université d'État de Moscou.
Le record absolu de précipitations en janvier à Moscou est de 122 millimètres, mesuré en 1823 par l'Université impériale de Moscou. Il convient toutefois de noter que des observations aussi anciennes ne sont peut-être pas totalement fiables.
L'épaisseur du manteau neigeux à Moscou reste particulièrement importante en raison de l'absence de dégel. Le mois de janvier y a également été exceptionnellement froid. Ce jeudi, la température était de 1,5°C en dessous des normales saisonnières, soit -6,2°C.

Grâce aux médicaments amaigrissants, les compagnies aériennes vont économiser des millions

DANS L'INDUSTRIE aéronautique, tout tourne autour du poids: plus un avion transporte de charge, plus il consomme de carburant. Mais en raison de l'usage massif des médicaments amaigrissants, un nombre bien moindre de kilos humains prend désormais les airs. Les compagnies aériennes peuvent ainsi s'attendre en 2026 à une confortable surprise financière, selon les analystes de la banque d'investissement Jefferies. Dans le secteur aérien, toutes sortes d'astuces sont mises en œuvre pour réduire la consommation de carburant des avions. KLM a par exemple remplacé il y a quelques années les miroirs des toilettes de ses Boeing 777 par des modèles plus légers, afin d'économiser quelques kilos.
Un autre exemple bien connu dans le monde aérien est celui d'American Airlines qui, en 1987, a servi une olive de moins à ses passagers en classe affaires et a ainsi économisé 40.000 dollars de carburant en un an. Désormais, ces compagnies aériennes peuvent aussi miser, selon Jefferies, sur une importante réduction de poids sur leurs vols, et ce, sans avoir à lever le petit doigt, grâce à l'usage croissant des médicaments amaigrissants.

580 millions de dollars d'économies

En 2024, environ 25 millions d'Américains utilisaient un médicament amaigrissant. Entre 2020 et 2023, la proportion de personnes souffrant d'obésité sévère (avec un IMC supérieur à 30) a diminué de 41,9 % à 40,3 % dans le pays, et c'est sans compter les personnes à l'IMC bien plus bas qui prennent aussi ce genre de traitement. Les kilos superflus s'envolent, et il n'y a pas que votre silhouette qui en profite.

En Chine, un immense écosystème marin vieux de 512 millions d'années refait surface



Une équipe internationale de chercheurs a découvert, dans la province du Hunan en Chine, un ensemble de fossiles vieux de 512 millions d'années. Celui-ci offre un aperçu d'un écosystème marin vivant peu après la toute première grande extinction massive de la vie animale sur Terre.

Dans le comté de Huayuan, au sud de la Chine, des scientifiques ont découvert un site fossilifère unique datant d'environ 512 millions d'années, de la période "Cambrien moyen", soit très peu de temps après l'événement de Sinsk, considéré comme la première extinction massive du Phanérozoïque. Il s'agit l'éon géologique dans lequel nous vivons et qui a débuté il y a 541 millions d'années. Elle désigne le début de la "vie visible".

Pour rappel, l'événement de Sinsk, survenu il y a environ 513 millions d'années, a mis fin prématurément à une phase d'une période d'évolution appelée "explosion cambrienne", durant laquelle la majorité des grands groupes d'animaux sont apparus dans les océans. Cette extinction aurait entraîné une perte de biodiversité comparable à celle de certaines des cinq grandes extinctions de l'Histoire de la Terre, et la diversité mondiale est restée faible les 50 millions d'années suivantes.

Sur le site fossilifère de Huayuan, les chercheurs ont relevé plus de 50 000 spécimens, une accumulation rare pour une période aussi ancienne. Parmi eux, 8 681 fossiles ont été analysés. Ces derniers ont permis d'identifier 153 espèces différentes, appartenant à 16 grands groupes animaux, dont près de 60 % sont totalement nouveaux pour la science. Cette découverte a été publiée dans la revue Nature ce 28 janvier 2026.

Un écosystème marin bien structuré

Ce gisement, baptisé "biote de Huayuan", (un biote désigne la flore et la faune), rivalise en richesse et en importance avec des fossiles célèbres, tels que ceux de Burgess Shale au Canada et de Chengjiang en Chine, deux sites mondialement reconnus pour la préservation des animaux de la période du Cambrien.

Contrairement à la majorité des fossiles, qui ne préservent que les parties dures (comme les coquilles ou les squelettes), certains spécimens de Huayuan conservent des tissus mous, ce qui est extrêmement rare dans les archives fossiles. On y distingue, par exemple, des systèmes digestifs, des organes respiratoires ainsi que des structures nerveuses. Cette conservation permet aux scientifiques de reconstituer leur mode de vie et leur place dans l'écosystème.

Quelles sont les découvertes sur cet écosystème ?

Les fossiles découverts montrent que cet ancien écosystème était hautement diversifié, avec une chaîne alimentaire complète. Les chercheurs relèvent notamment des ancêtres lointains des crabes, crevettes ou insectes, des ancêtres des méduses et des anémones, ou encore des radiodontes, de grands prédateurs primitifs munis d'appendices saisissants pour capturer leurs proies.

On y trouve aussi des tuniciers pélagiques. Les chercheurs expliquent qu'il s'agit d'organismes marins qui filtrent l'eau, ce qui indique un cycle biologique complet, avec productivité primaire, consommatrice et prédatrice.

Cela suggère que, malgré l'extinction récente liée à l'événement de Sinsk, la vie marine profonde s'était rapidement réorganisée et que les réseaux trophiques (chaînes alimentaires) étaient déjà complexes et stabilisés à cette époque.

Une zone de refuge au moment de l'extinction massive du Phanérozoïque sur Terre

Selon les chercheurs, cela signifie que les eaux plus profondes, comme celles enregistrées à Huayuan, ont peut-être servi de refuges où la vie était moins affectée par les conséquences environnementales de l'extinction, telles que la désoxygénation des océans. Les auteurs estiment que ces zones pourraient donc avoir joué un rôle crucial dans le maintien de la biodiversité, la migration des espèces, et la génération de nouvelles formes de vie après la crise.

Aussi, les chercheurs estiment que "le biote de Huayuan" permet de combler une lacune dans les connaissances de la vie marine immédiatement après le premier grand événement d'extinction massive. Jusqu'à présent, les fossiles disponibles datent soit de la période pré-extinction, soit bien après, sans lien direct avec la transition.

Menacés par la montée des eaux, les habitants de l'île de Bonaire pointent l'irresponsabilité des Pays-Bas

Un tribunal néerlandais rend son jugement mercredi dans un procès précurseur opposant les Pays-Bas à une de leurs îles, celle de Bonaire, dans les Caraïbes, qui estime que La Haye doit faire davantage pour la protéger contre le changement climatique.

es habitants de l'île de Bonaire, située au large des côtes vénézuéliennes, se sont associés à Greenpeace dans une action en justice contre l'État néerlandais qui les administre, exigeant des mesures concrètes pour les protéger de la montée des eaux.

La décision, rendue par un tribunal de La Haye, est vue comme un vrai test en matière de justice climatique.

En juillet, la Cour internationale de justice (CIJ) a statué, dans un avis consultatif, que les États qui ne respectaient pas leurs obligations en matière de climat commettaient un acte illicite.

Le dossier Bonaire "pourrait créer un précédent d'importance mondiale" car il représente le premier cas majeur depuis cet avis, estime Greenpeace.

Les Pays-Bas, dont une partie du territoire est située sous le niveau de la mer, sont historiquement pionniers en matière de digues et de barrages dans la lutte contre la montée des eaux.

Les plaignants affirment que La Haye n'offre pas la même protection à ses territoires d'outre-mer, à l'image de Bonaire.

Ils exigent un plan de protection pour cette île d'ici avril 2027 et souhaitent que les Pays-Bas réduisent leurs émissions de CO_2 à zéro d'ici à 2040 et non 2050, comme convenu au niveau de l'UE.

Selon ces militants, qui s'appuient sur une étude de l'Université libre d'Amsterdam, la mer pourrait engloutir, d'ici à la fin du siècle, jusqu'au cinquième de la superficie de Bonaire, une ancienne colonie des Pays-Bas dans les Antilles néerlandaises, devenue une municipalité de quelque 27 000 habitants.

La Haye soutient qu'il incombe aux autorités locales de mettre en place des mesures pour protéger l'île.

"Insupportable"

"Le changement climatique n'est pas une menace lointaine pour nous", a lancé au cours d'audiences l'année dernière Onnie Emerenciana, un habitant de l'île. "Là où nous avions l'habitude de travailler, de jouer, de nous promener ou de pêcher pendant la journée, la chaleur est désormais souvent insupportable", a ajouté cet agriculteur.

Les actions en justice liées au climat sont de plus en plus fréquentes dans le monde, la plupart visant des gouvernements.

Les plaignants font régulièrement valoir qu'un nombre relativement restreint de pollueurs sont la cause majeure du changement climatique et des phénomènes climatiques extrêmes ainsi que de la montée des eaux qui y sont liés.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولاية الجلفة

مديرية التقنين و الشؤون العامة

قرار رقم 481 مؤرخ في 21 جانفي 2026 يتضمن فتح تحقيق عمومي حول مدى التأثير على البيئة لإنشاء مؤسسة مصنفة وحدة إنتاج زيت الزيتون ، حفظ الزيتون ، غرف تبريد لفائدة السيد بوشوشة فاهيم بالمكان المسمى محيط بن طيبة الواقعة بالقطعتين الأرضيتين المنتميتين للقسم 29 م.م19و21 ببلدية الشارف.

إن والي ولاية الجلفة ،

- بمقتضى القانون رقم 84-09 المؤرخ في 04 فيفري 1984 المتضمن بالتنظيم الاقليمي للبلاد المعدل والمتمم.
- مقتضى القانون رقم 01-19 المؤرخ في 12 ديسمبر 2001 المتعلق بتسيير النفايات و مراقبتها و ازالتها.
- بمقتضى القانون رقم 03-10 المؤرخ في 19 جويلية 2003 المتعلق بحماية البيئة في إطار التنمية المستدامة.
- بمقتضى القانون رقم 11-10 المؤرخ في 22 جوان 2011 المتعلق بالبلدية، المعدل والمتمم،
- بمقتضى القانون رقم 12-07 المؤرخ في 21 فيفري 2012 المتعلق بالولاية،
- بمقتضى المرسوم الرئاسي المؤرخ في 2024/11/05 المتضمن تعيين السيد جهيد موس بصفته واليا لولاية الجلفة.
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 94-215 المؤرخ في 23 جويلية 1994 المتضمن ضبط أجهزة الإدارة العامة للولاية وهياكلها
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 95-265 المؤرخ في 06 سبتمبر 1995 المتضمن صلاحيات مصالح التنظيم و الشؤون العامة و الإدارة المحلية و قواعد تنظيمها وعملها.
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 94-215 المؤرخ في 23 جويلية 1994 المتضمن ضبط أجهزة الإدارة العامة للولاية وهياكلها
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 95-265 المؤرخ في 06 سبتمبر 1995 المتضمن صلاحيات مصالح التنظيم و الشؤون العامة و الادارة المحلية و قواعد تنظيمها وعملها.
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 06-198 المؤرخ في 31 ماي 2006 الذي يضبط التنظيم المطبق على المنشآت المصنفة لحماية البيئة المعدل و المتمم.
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 07- 144 المؤرخ في 19 ماي 2007 الذي يحدد قائمة المنشآت المصنفة لحماية البيئة .
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 07-145 يحدد مجال تطبيق و محتوى و كيفيات المصادقة على دراسة و موجز التأثير على البيئة.
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 18-255 المؤرخ 09 اكتوبر 2018 المعدل والمتمم للمرسوم التنفيذي 07-145 يحدد مجال تطبيق و محتوى و كيفيات المصادقة على دراسة و موجز التأثير على البيئة.
- بمقتضى المرسوم 167- 22 المؤرخ في 19 افريل 2022 الذي يعدل و يتمم المرسوم التنفيذي رقم 06-198 المؤرخ في 31 ماي 2006 الذي يضبط التنظيم المطبق على المنشآت المصنفة لحماية البيئة.
- نظرا للقرار الولائي رقم 350 بتاريخ 19 جانفي 2026 المتضمن تعيين المحافظين المحققين في مجال الملائمة و عدم الملائمة عبر الولاية لسنة 2026.
- بناءا على إرسال السيد مدير البيئة رقم 2707 بتاريخ 22 ديسمبر 2025 المتضمن الأخذ بعين الاعتبار لموجز التأثير على البيئة المتضمن مشروع انجاز مؤسسة مصنفة "وحدة إنتاج زيت الزيتون ،حفظ الزيتون ،غرفة تبريد " لفائدة السيد بوشوشة فاهيم الكائنة بالمكان المسمى محيط بن طيبة الواقعة بالقطعتين الأرضيتين المنتميتين للقسم 29 م.م19 و21 ببلدية الشارف.
- نظرا لعقد الامتياز رقم 3061 الصادر بتاريخ 2025/08/07 الصادر عن مديرية أملاك الدولة لولاية الجلفة للعقار المراد ممارسة النشاط على قاعدته الكائن بالمكان المسمى محيط بن طيبة الواقعة بالقطعتين الأرضيتين المنتميتين للقسم 29 م.م19 و 21 ببلدية الشارف لفائدة السيد بوشوشة فاهيم.

تابع للقرار الولائي رقم: 481 المؤرخ في :21 جانفي 2026
يتضمن فتح تحقيق عمومي حول مدى التأثير على البيئة لإنشاء مؤسسة مصنفة وحدة إنتاج زيت الزيتون ، حفظ الزيتون ، غرف تبريد لفائدة السيد بوشوشة فاهيم بالمكان المسمى محيط بن طيبة الواقعة بالقطعتين الأرضيتين المنتميتين للقسم 29 م.م19و21 ببلدية الشارف.

و باقتراح من السيد /مدير التقنين و الشؤون العامة
يقرر

المادة الأولى: يفتح تحقيق عمومي حول مدى التأثير على البيئة لإنشاء مؤسسة مصنفة وحدة إنتاج زيت الزيتون ، حفض الزيتون ،غرف تبريد لفائدة السيد بوشوشة فاهيم الكائن بالمكان المسمى محيط بن طيبة الواقعة بالقطعتين الأرضيتين المنتميتين للقسم 29 م.م19 و21 ببلدية الشارف.

المادة 02:حسب المخططات فإن حدود أرضية مشروع وحدة إنتاج زيت الزيتون ،حفظ الزيتون، غرف تبريد هي وفق الإحداثيات التالية:

	POINT	X	Y
1	B1	479539.30	3837743.86
2	B2	479406.85	3838550.20
3	B3	478981.05	3838669.61
4	B4	478789.62	3838723.29
5	B5	478936.16	3837831.24

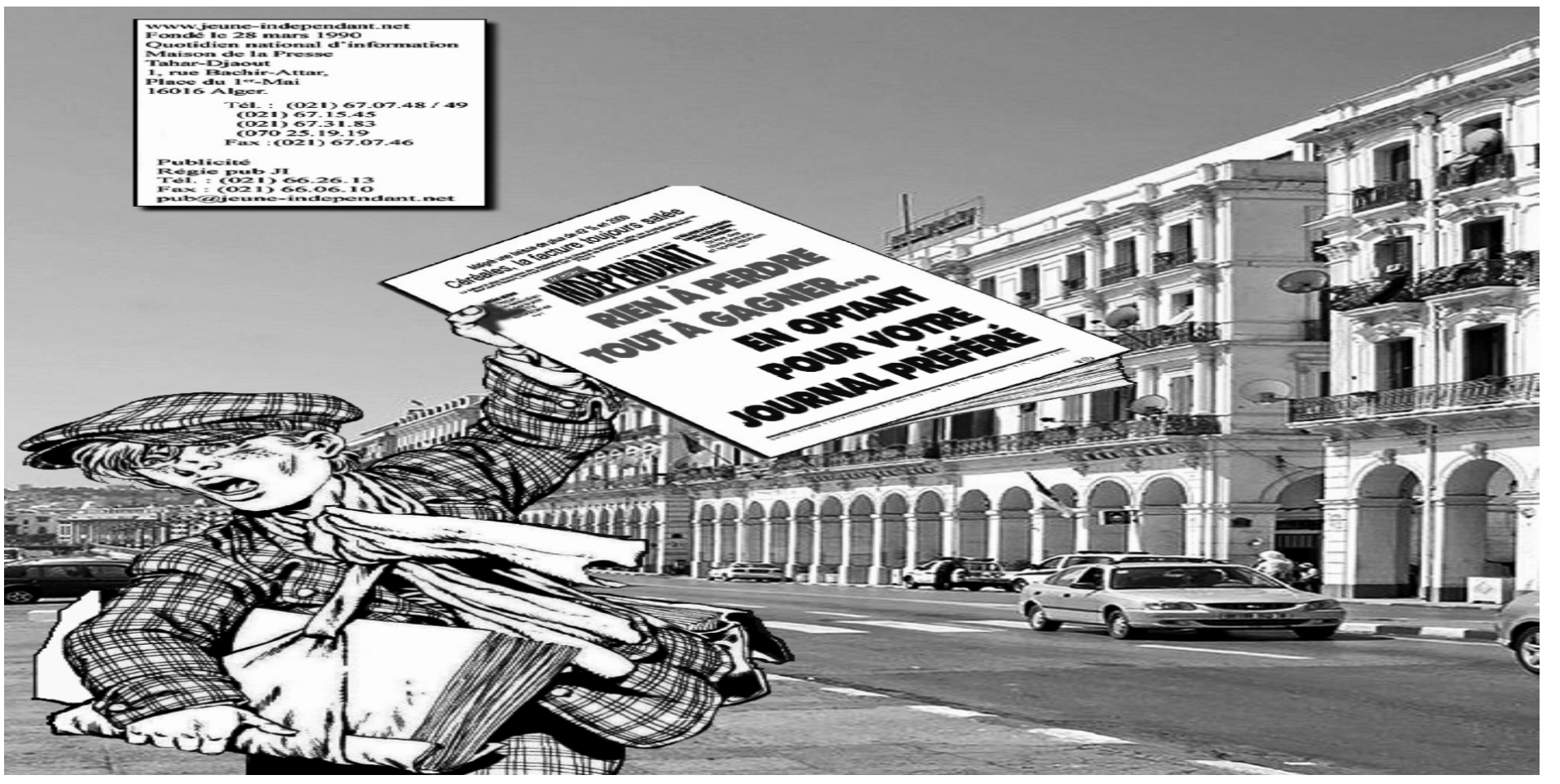
المادة 03: يجرى هذا التحقيق في إقليم بلدية الشارف لمدة 15 يوم إبتداءا من تاريخ تعليق هذا القرار.

المادة 04: يعين السيد عبد اللاوي يحي رئيس فرع التجهيزات العمومية بدائرة الشارف محافظا محققا وفي حالة الضرورة يخلفه السيد ذباح التواتي رئيس الفرع الفلاحي بدائرة الشارف و يتعين عليه بهذه الصفة فتح سجل بعمودين على مستوى بلدية الشارف حيث يكون في متناول المواطنين لإبداء الملاحظات في المشروع.

المادة 05: يكون الاطلاع على ملف التحقيق وكذا السجل بمقر بلدية الشارف،كل يوم خلال التوقيت الرسمي للإدارة ماعدا أيام العطل و الأعياد .
المادة 06: يتم تعليق هذا القرار بمقر البلدية وفي موقع المشروع و بكيفية تضمن إعلام الجمهور إعلاما كاملا و يشهد على التعليق رئيس المجلس الشعبي البلدي لبلدية الشارف ،كما يجب نشر هذا القرار في يوميتين وطنيتين على الأقل .
المادة07: يكلف المحافظ المحقق بإجراء كل التحقيقات او جمع المعلومات التكميلية الرامية الى توضيح العواقب المحتملة لمدى تأثير المشروع على البيئة.
المادة08: بعد انتهاء التحقيق العمومي يحرر المحافظ المحقق عند نهاية مهمته محضرا يحتوي على تفاصيل تحقيقاته و المعلومات التكميلية التي جمعها ثم يرسله الى الوالي (مديرية التقنين والشؤون العامة) طبقا لأحكام المادة 14 من المرسوم التنفيذي رقم 07-145 الذي يحدد مجال تطبيق و محتوى و كيفيات المصادقة على دراسة وموجز التأثير على البيئة المعدل والمتمم.
المادة09: يكلف السادة: الأمين العام للولاية،مدير التقنين والشؤون العامة،مدير البيئة، مدير الصناعة،مدير المصالح الفلاحية ،مدير الري،مدير الحماية المدنية،مدير الأشغال العمومية،مدير التعمير والهندسة المعمارية والبناء، مدير الطاقة والمناجم،رئيس دائرة الشارف،رئيس المجلس الشعبي البلدي لبلدية الشارف،كل فيما يخصه بتنفيذ هذا القرار الذي سينشر في مصنف القرارات الإدارية للولاية.

الوالي
الأمين العام للولاية

***Le Jeune Indépendant* du 03/02/2026**



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX

• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. : (0662) 18.41.81
Fax : (038) 80.20.36

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. : (026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62

• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax : (031) 66.32.64

• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N° 10
N° Tél : 034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr

• TipasaB.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2026
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

Rupture d'anévrisme : âge, signes, quelle chance de survie ?

La rupture d'anévrisme est la troisième cause de mortalité cardiovasculaire après l'infarctus du myocarde et l'AVC. C'est une urgence vitale.



La rupture d'anévrisme fait peur. Elle survient brutalement et entraîne une hémorragie dans le corps avec des symptômes violents. C'est une urgence puisque le pronostic vital est en jeu. Un tiers des patients décède avant d'arriver à l'hôpital. Un autre tiers s'en sort avec une fatigue passagère mais aucun signe qui perdure. Un autre tiers survit, avec des séquelles diverses.

C'EST QUOI UNE RUPTURE D'ANÉVRISME ?

"L'anévrisme correspond à la dilatation anormale d'une portion d'une artère. Les artères (aorte, artère carotide, artère fémorale, artère abdominale, artère cérébrale...) sont des vaisseaux dont la paroi est formée de trois couches. Lorsque la couche du milieu, la média, faiblit, le vaisseau se dilate et, à partir d'une certaine taille, menace de se rompre : c'est ce qu'on appelle la rupture d'anévrisme, nous explique le Pr Paul Menu, chirurgien cardiaque et porte-parole de la Fédération française de Cardiologie (FFC). Les artères étant partout dans le corps, les risques et conséquences sont très différents en fonction de la localisation de l'anévrisme". Il existe 3 localisations préférentielles de l'anévrisme chez l'homme

L'anévrisme cérébral : dilatation de la paroi d'une artère du cerveau. Les anévrismes cérébraux sont les anévrismes les plus fréquents (ils représentent environ 20% de tous les anévrismes). Généralement localisés à la base du cerveau, ils provoquent une hémorragie intracrânienne lors d'une rupture. Les anévrismes rompus constituent une urgence vitale du fait du risque élevé de décès.

L'anévrisme thoracique : dilatation de l'aorte thoracique.

L'aorte est l'artère principale de l'organisme, elle amène le sang depuis le cœur vers tous les territoires du corps en passant par le thorax. L'anévrisme de l'aorte thoracique est le deuxième type d'anévrisme le plus fréquent. L'anévrisme abdominal : dilatation de la partie de l'aorte qui traverse l'abdomen. On parle de rupture d'anévrisme de l'aorte quand la paroi de l'aorte abdominale s'est tellement dilatée qu'elle fissure, ce qui déclenche une hémorragie interne importante.

QUELLES SONT LES CAUSES ?

L'hypertension artérielle, particulièrement les poussées hypertensives (élévation importante et abrupte de la pression artérielle) "L'hypertension multiplie le risque d'anévrisme par 7", précise notre interlocuteur. Le diabète qui peut fragiliser la paroi des artères

La consommation de tabac (les produits contenus dans le tabac qui sont inhalés peuvent provoquer une oxydation des parois des artères, ce qui peut les fragiliser) Le surpoids ou l'obésité, Le cholestérol , Le stress.

QUELS SONT LES SYMPTÔMES D'UNE RUPTURE D'ANÉVRISME ?

L'anévrisme est généralement asymptomatique. En revanche, la rupture d'anévrisme est un événement caractéristique, soudain et grave, avec : Un mal de tête intense et violent, qui apparaît de façon brutale

Une raideur dans la nuque

Des troubles soudains de la vision

Souvent, des nausées et des vomissements

Une sensibilité accrue à la lumière et au bruit Une confusion ou une désorientation, parfois accompagnée de troubles de l'équilibre ou de l'élocution

Parfois, une perte de connaissance (dans les cas les plus graves : le patient sombre dans un coma) Des douleurs au niveau de l'estomac ou du dos en cas de rupture d'anévrisme abdominale

QUEL EST L'ÂGE MOYEN D'UNE RUPTURE D'ANÉVRISME ?

La prévalence de la rupture d'anévrisme augmente avec l'âge mais il est impossible de donner un chiffre précis car la plupart des patients ne s'aperçoivent de leur maladie qu'au moment de la rupture. Le pic de ruptures d'anévrisme serait observé autour de 45 ans.

QUELLES SONT LES CONSÉQUENCES D'UNE RUPTURE D'ANÉVRISME ?

La rupture d'anévrisme est dangereuse et peut être mortelle. La rupture d'anévrisme "entraîne des conséquences sur le territoire vascularisé par l'artère rompue.

Là encore, la gravité de la rupture d'anévrisme dépend du siège", précise notre expert. Souvent, l'hémorragie a provoqué une sorte de caillot qui empêche le liquide de s'écouler. Comme il est produit en permanence, il peut y avoir une accumulation de ce liquide autour du cerveau, qui se trouve ainsi comprimé.

► Un tiers des patients décède avant d'arriver à l'hôpital.

► Un autre tiers s'en sort avec une fatigue passagère mais aucun signe qui perdure.

► Un autre tiers survit, avec des séquelles diverses. "Cela peut aller de troubles de la mémoire à un état végétatif, en passant par l'hémiplégie, explique le Pr Emmanuel Houdart. Ces séquelles sont souvent liées aux vasospasmes (contraction des artères) et à l'infarctus hémorragique qu'ils peuvent induire. L'importance de l'hémorragie entre également en ligne de compte." Et même pour ceux qui s'en tirent à bon compte, un long repos sera nécessaire avant de pouvoir reprendre le travail (3 à 6 mois voire un mi-temps thérapeutique pendant un an).

TRAITEMENT : COMBIEN DE TEMPS POUR AGIR ?

La rupture d'un anévrisme est considérée comme une urgence médicale absolue, en raison de son risque de décès rapide et des séquelles qu'elle peut entraîner. Il faut appeler le Samu (15) pour que la personne soit le plus rapidement prise en charge médicalement. Lors de l'appel, il convient d'insister sur la violence et l'intensité des symptômes. "Après quoi, notre travail consiste à éviter que l'anévrisme ne ressaigne. Dans le même temps, on va traiter les conséquences de l'hémorragie sur le cerveau. Cela passe généralement par la prise d'anti-œdémateux cérébraux pour réduire le gonflement du cerveau et parfois par la réalisation d'un drainage du liquide céphalo-rachidien", explique Emmanuel Houdart. Pour éviter que l'anévrisme ne ressaigne :

► Dans environ 70% des cas la technique employée est celle de l'embolisation, beaucoup moins lourde qu'une chirurgie classique. "Il s'agit de passer par l'intérieur des artères et non l'extérieur, pour boucher l'anévrisme avec des petites spirales de platine. Ces petits fils sont introduits par un petit cathéter que l'on fait glisser dans les artères. Il est introduit au niveau de l'artère fémorale (dans la cuisse)." L'opération est réalisée par un neuroradiologue. Elle ne laisse aucune cicatrice et on s'en remet beaucoup plus facilement que d'une chirurgie. Après l'embolisation, le patient sera suivi régulièrement les premières années, pour vérifier que les fils de platine ne se "tassent" pas. Cela arrive très rarement, mais si c'est le cas, il faut réitérer pour écarter tout risque de nouveau saignement.

► Dans environ 30% des cas, l'embolisation n'est pas possible ou n'est pas souhaitable pour diverses raisons et les médecins ont alors recours à la chirurgie classique. La technique consiste alors à clipper l'anévrisme : il est ainsi séparé du reste de la circulation et donc asséché en sang. La chirurgie oblige à ouvrir la boîte crânienne, ce qui comporte toujours des risques et crée un traumatisme supplémentaire pour le cerveau.

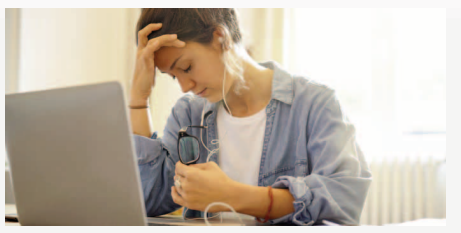
QUE FAIRE APRÈS L'OPÉRATION ?

Les suites de la rupture d'anévrisme sont reconnues comme une Affection longue durée (ALD). "Il peut même s'agir d'un accident du travail si la rupture a eu lieu pendant les heures de travail", souligne le Pr Houdart. Un suivi de contrôle doit être assuré, avec un scanner à trois mois et une artériographie de contrôle au bout d'un an. "Il n'y a pas de risque de récidive à proprement parler. Une fois qu'on est soigné, c'est définitif et l'espérance de vie n'est pas diminuée. Mais dans quelques rares cas, les spirales posées dans l'anévrisme peuvent se tasser. On peut alors être amené à ré-intervenir." Si au bout d'un an, rien n'a bougé, une nouvelle IRM est prescrite au bout de trois ans. Un suivi peut être proposé par la suite, selon les patients.

QUELLES SONT LES CHANCES DE SURVIE EN CAS DE RUPTURE D'ANÉVRISME ?

"Sans action, la dégradation de la paroi (anévrisme) mène à la rupture artérielle et au décès dans 80% des cas", précise l'Inserm. Les chances de survie sont alors de seulement 20%.

Quelles sont les causes d'une fatigue intense ?



CARENCE en fer, dépression... Une fatigue intense peut être provoquée par différentes causes, plus ou moins graves. Ce qu'il faut faire.

Se sentir fatigué à cause d'une manque de sommeil ou après une activité intense (sport) est tout à fait normal. En revanche, la fatigue devient anormale à partir du moment où elle ne disparaît pas avec le repos. Elle est handicapante au quotidien, et empêche de mener à bien les activités habituelles de celui qui en souffre. Il ne s'agit pas d'une banale fatigue mais d'une asthénie.

L'asthénie caractérise la sensation de fatigue non améliorée par le repos. Il existe également la fatigabilité qui est la survenue de la fatigue physique pour un effort anormalement faible, et la psychasthénie qui désigne les fatigues d'origine psychique. "Une fatigue intense peut être soit d'origine organique (problème physiologique), soit d'origine fonctionnelle (lié au psychique)", nous explique le Dr Véronique Labbe, médecin généraliste à Paris. Les causes organiques d'une grande fatigue peuvent être très variées :

anémie (manque de fer)

manque de vitamines (D par exemple en automne) chute de tension déshydratation

cancers. "La majorité des personnes qui viennent consulter pour une fatigue intense n'ont pas de troubles organiques mais sont en dépression."

QUELS SONT LES SYMPTÔMES ?

Des difficultés à faire les tâches courantes de la vie quotidienne

Un retentissement psychologique et social

Une baisse anormale de l'état de forme et des capacités physiques. Une fatigue surtout après les repas. On parle alors de "fatigue post-prandiale", liée à la digestion. Elle est d'autant plus forte que le repas a été riche et déséquilibré, d'où l'intérêt de manger sainement.

Quel diagnostic ?

La première étape indispensable quand une fatigue ne passe pas est l'entretien (anamnèse) qui permet d'écarter certaines causes organiques possibles et de cerner le profil psychologique du patient. Des examens complémentaires (bilan sanguin, radiographie …) sont parfois prescrits en cas de doute d'affection organique. Véritable signal d'alerte, une fatigue intense ne doit jamais être négligée.

QUEL TRAITEMENT POUR SOULAGER UNE FATIGUE INTENSE ?

Le traitement de la fatigue intense dépend de ses causes. Les résultats des différentes investigations permettent au praticien de mettre en place un protocole adapté au cas par cas. En cas de versant dépressif, des antidépresseurs améliorent les symptômes au bout de quelques semaines. Ils doivent idéalement être accompagnés d'une psychothérapie.

QUELS SONT LES FRUITS LES PLUS RICHES EN VITAMINE C ?

La fatigue s'intensifie ? C'est le moment de faire le plein de fruits riches en vitamine C pour rebooster l'organisme.

L'hygiène de vie a un impact évident sur l'état de santé et l'épanouissement psychologique. En cas de fatigue intense :

Conserver une activité physique minimum à l'extérieur,Respecter le plus possible des heures de sommeil régulières,

Avoir une alimentation équilibrée afin de maintenir un poids de forme et d'éviter les carences, Limiter les excitants (tabac, alcool, café) ainsi que l'excès de sucre,

S'accorder chaque jour des périodes de détente et de repos et éviter l'excès de stress et le surmenage.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ORAN
DAIRA DE GDYEL
COMMUNE DE GDYEL
NIF : 41200200003101901001

2/6/2026

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITES MINIMALES N°...05./2026

Le président de l'APC de GDYEL, lance un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigences de capacités minimales pour

ACQUISITION CAMION A BENNE 15T

Les soumissionnaires intéressés peuvent retirer le cahier des charges contre paiement de la somme de 10000 DA auprès du service marché de la commune de GDYEL.
le dossier de l'offre est constitué de : dossier de candidature, offre technique, offre financière.

1-Dossier de candidature sous pli scellé (le pli portera la mention dossier de candidature avec le nom et l'adresse de l'entreprise)
-Déclaration de candidature daté et signée et renseignement
-Déclaration de probité daté et signée et renseignement
-Une copie du statut du cocontractant pour les sociétés
-une copie de l'agrément en cours de validité (Pour les fabricants : Agrément émanant du ministère de l'industrie ou d'autre direction désignée - Pour les concessionnaires : Agrément de la maison mère)
-Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- Une copie du Registre de commerce électronique contient le code d'activité
- Le numéro d'identification fiscale
-Une copie de l'Extrait de rôles de moins de 03 mois apurés ou avec échéancier de paiement
-Bilan financier des 02 dernières années (2023-2024) visé par service des impôts
-Attestation de dépôt légal des comptes sociaux
-Les Références professionnelles du cocontractant de la même nature d'équipement (Attestations de bonne exécution délivrées par des maitres d'ouvrages)
- les attestations des mises à jour : CNAS-CASNOS-CACOBATPH en cours de validité)

2-Offre Technique sous pli scellé (le pli portera la mention offre technique avec le nom et l'adresse de l'entreprise)
- Déclaration à souscrire renseignée, daté, signée et cacheté
-Le présent cahier des charges dument renseignés, daté et signé et portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté »
- un mémoire technique justificatif renseignée, daté, signée et cacheté par le soumissionnaire

3-Offre Financière sous pli scellé (le pli portera la mention offre financière avec le nom et l'adresse de l'entreprise)
.-La lettre de soumission renseignée, daté, signée et cacheté par le soumissionnaire
-Le bordereau des prix unitaires.(BPU) en chiffres et lettres signée et cacheté
-Le détail quantitatif et estimatif (DQE) signée et cacheté

L'ensemble des trois plis doivent être mis dans une enveloppe anonyme et comporter la mention :

A Monsieur Le Président de l'assemblée Populaire Communale de Gdyel
SOUMISSION A NE PAS OUVRIR
AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITES MINIMALES N°...05./2026
ACQUISITION CAMION A BENNE 15T

A NE PAS OUVERIR QUE PAR LA COMMISSION COMMUNALE D'OUVERTURE ET D'ANALYSE DES OFFRES

La date limite de préparation des offres est fixée quinze (15) jours à partir de la 1ere parution du présent avis sur la presse à 11h00.

La date limite de dépôt des offres et ouvertures des plis sera le dernier jour de préparation des offres à 11.00 h
Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis
Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai de 90 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

Le Jeune Indépendant **du 03/02/2026 / ANEP 2631001638**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE AIN DEFLA
DIRECTION DE L'HYDRAULIQUE
AVIS DE RECTIFICATION DE L'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE
NIF 423006000044079

Conformément Aux Dispositions De L'article 82 Du Décret Présidentiel N°15-247 Du 16/09/2015, Portant Réglementation Des Marchés publics et des Délégation De Service Public, La Direction DE L'HYDRAULIQUE De La Wilaya De Ain Defla Informe L'ensemble Des Soumissionnaires Ayant Participés A L'appel D'offre National Ouvert Avec Exigence De Capacités Minimale N° 15/2025
Pour La Réalisation :

LOT N° 18 : Equipement électromécanique et Génie civil avec raccordement du forage Rouina Mine commune de Rouina .
LOT N° 19 : Equipement électromécanique et Génie civil avec raccordement du forage Miliana commune de Miliana .
LOT N° 20 : Equipement électromécanique et Génie civil avec raccordement du forage Ain lechiakh commune d'Ain lechiakh .
LOT N° 21 : Equipement électromécanique et Génie civil avec raccordement du forage Djellida commune de Djellida .
LOT N° 22 : Equipement électromécanique et Génie civil avec raccordement du forage Djellida VSA commune de Djellida .
LOT N° 23 : Equipement électromécanique et Génie civil avec raccordement d'un forage pour la commune de Djemaa Ouled Chiekh .
LOT N° 24 : Equipement électromécanique et Génie civil avec raccordement du forage Chekalil I commune d'El Attaf .
LOT N° 25 : Equipement électromécanique et Génie civil avec raccordement du forage Chekalil II commune d'El Attaf .
LOT N° 26 : Equipement électromécanique et Génie civil avec raccordement du forage Chekalil III commune d'El Attaf .

Dans Le Cadre De L'opération « Réalisation, Equipement, Electrification et Raccordement de 3000 ml de forages à travers les communes de : El Attaf ,Rouina , AinTorki , Djendel , Djelida , Djamaa Ouled Chikh , Khemis Miliana , Ain Defla , Miliana , Ain Lechieckh et El Amra (w. Ain Defla)»

Publié Dans Les Quotidiens El Fadjr et Le Jeune Indépendant en date du 31/12/2025 et Les journaux electronique : الجزائر الآن et PARTIE NEWS en date du 31/12/2025.

A L'issue De La Procédure D'évaluation et D'analyse Des Offres Conformément Aux Critères Prévus Dans Le Cahier Des Charges, Le Marché est Attribué Provisoirement A L'entreprise Citée Cissous.

LOT N°	SOUMISSIONNAIRE RETENUE	NOTES OFFRE TECHNIQUE	MONTANT DE L'OFFRE EN TTC (DA)	MONTANT DE L'OFFRE CORRIGE EN TTC (DA)	DELAIS D'EXECUTION (MOIS)	OBSERVATION
LOT N° 18	SARL TALMET HYDROULIQUE – AIN DEFLA - NIF : 000744076407592	46.66	12 941 780.74 DA AU LIEU: 12.227.780.74 DA	12 941 780.74 DA	03 mois	Rectification Du Montant de L' offre
Le Reste des lots sans Rectification						

N.B: Tout Soumissionnaire Qui Conteste Le Choix Opéré Par Le Service Contractant Peut Introduire Un Recours Dans Les Délais De Dix (10) Jours A Compter De La Publication Du Présent Avis D'attribution Provisoire, Auprès De La Commission Des Marchés De La Wilaya d'Ain-Defla Conformément A L'article 82 Du Décret Présidentiel N° 15/247 Du 16/09/2015.

Les Soumissionnaires Sont Invités De Se Rapprocher A Prendre Connaissance Des Résultats Détaillés De L'évaluation De Leurs Offres Techniques Et Financières, Au Plus Tard Trois (03) Jours A Compter Du Premier Jour De La Publication Provisoire Du Marché .

Le Jeune Indépendant **du 03/02/2026 / ANEP 2616003240**

الجمهوريـــــة الجزائريـــــة الديمقراطيـــــة الشعبيـــــة
وزارة السكـن والعمران والمدينـــة و التهيئـــة العمرانيـــة
ديوان الترقيـــة والتسييـــر العقـــاري لبئر مراد رايس
رقم التعريف الجبائي : 01- 0980 160 99854605

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ

N° :.02./A.A.P.M/D.M.O/D.G/26 — 21 JAN. 2026

Conformément aux dispositions de l'article 65 alinéa 2 du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Bir Mourad Rais informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres National ouvert avec exigence de capacités minimales N°22/AAONOECM/DMO/DG/25 paru dans les quotidiens nationaux «le jeune indépendant » et «Akhbar elwatane» en date du 15/12/2025, Relatif à la réalisation des **1300** Logements Publics Locatifs en TCE + **20** Commerces a la commune d'EL **AFFROUN** Wilaya de **BLIDA** (PROGRAMME **4900** LPL ANNEE 2024 et 2025).
que les résultats de cet avis sont détaillés comme suit :

N° de Pli	soumissionnaires	Montant de l'offre DA/TTC	Montant de l'offre corrigé DA TTC	Délai	Note Tech /80 points	OBS
01	**SARL MAKSEM ENGINEERING** N.I.F N°: **001716101168036**	Partie Logements	**Partie Logements**	16 Mois	**60.00**	Entreprise pré qualifiée techniquement et offre financière moins disante
		4 708 800 000.00	**4 708 800 000.00**			
		Partie Commerces	**Partie Commerces**			
		48 790 000.00	**48 790 000.00**			
		Montant Total	**Montant Total**			
		4 757 590 000.00	**4 757 590 000.00**			

Les soumissionnaires qui contestent ces résultats peuvent introduire un recours auprès de la commission sectorielle des marchés dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis et ce, conformément aux articles 52 et 82 du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Les soumissionnaires qui désirent connaitre le détail de l'évaluation de leurs offres techniques et financières doivent se rapprocher de nos services, au plus tard trois (3) jours à compter du premier jour de la publication du présent avis.

Le Jeune Indépendant **du 03/02/2026 / ANEP 2616003257**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
DIRECTION DE LA FORMATION ET DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNELS
ROUTE EL KETTAR OUED KOREICHE
Numéro d'Identification Fiscal : 411023000016047

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHÉ

Conformément à l'article 65 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et délégations de service publics.
Vu l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales **N° 08/DFEP/2025,**
Du: 08/09/2025 Au : 28/09/2025.

Portant : Acquisition et renouvèlement des équipements en mobiliers scolaires, de bureau, matériels informatique et de service communs au profit des INSFP et CFPA de la wilaya d'Alger.

- Lots N°01 : Acquisition et installation d'équipement de mobilier de bureau.
- Lots N°02 : Acquisition et installation d'équipement de mobilier et matériel scolaire.
- Lots N°03 : Acquisition et installation d'équipement de batteries et ustensiles de cuisine.
- Lots N°04 : Acquisition et installation d'équipement de l'amphi théâtre et de la salle de conférence.
- Lots N°05 : Acquisition et installation de matériel d'internat.
- Lots N°06 : Acquisition et installation de matériel de buanderie.
- Lots N°07 : Acquisition et installation de matériel de foyer.
- Lots N°08 : Acquisition et installation d'équipement informatique et audiovisuel.

Paru dans les quotidiens nationaux : Jeune indépendant,أخبار الصباح , BOMOP.

Vu les critères de choix du partenaire co-contractant cités dans le cahier des charges, la Direction de la Formation et de l'Enseignement Professionnels de la Wilaya d'Alger, déclare l'attribution provisoire du marché comme suit :

LOT	Co-contractant	Le NIF du partenaire Co-contractant	NOTE TOTAL (100 points)	Délai	Montant vérifié et corrigé en TTC (DA)	Observation
01	Déclaré infructueux					
02	SNC LK. Equipement LARARA et CIE	000135072343190	85 pts	03 jours	40 287 592,80	Offre moins disante après qualification technique
03	SNC LK. Equipement LARARA et CIE	000135072343190	100pts	03 jours	28 853 251,70	Seul offre après qualification technique
04	SNC LK. Equipement LARARA et CIE	000135072343190	100pts	08 jours	20 778 352,00	Seul offre après qualification technique
05	SNC LK. Equipement LARARA et CIE	000135072343190	80pts	03 jours	29 750 357,00	Seul offre après qualification technique
06	Déclaré infructueux					
07	Déclaré infructueux					
08	Déclaré infructueux					

En application de l'article **82** du décret présidentiel n° **15-247** du **16 septembre 2015** portant réglementation des marchés publics et délégations de service publics.
Tout soumissionnaire contestant ce choix pourra introduire un recours auprès de la commission des marchés de la wilaya d'Alger dans un délai de **dix (10)** jours à partir de la première parution du présent avis dans les journaux nationaux et le BOMOP.

Les soumissionnaires peuvent aussi voir les résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres au niveau du service des marchés, à la Direction de la Formation et de l'Enseignement Professionnels de la Wilaya d'Alger, dans un délai de **(03) jours** à partir de la première parution du présent avis dans les journaux nationaux ou le BOMOP.

Le Jeune Indépendant **du 03/02/2026 / ANEP 2616003075**











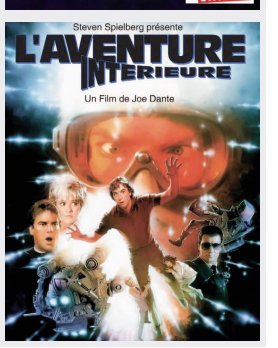


JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

21h00 Jeu France - 2026 — TF1
Qui veut gagner des millions ?

23h00 Football : Coupe de France — France 2
Marseille / Rennes

21h00 Téléfilm dramatique - 2025 — M6
Pour Emma

21h00 Cinéma France - 2025 — CANAL+
La Venue de l'avenir

20h45 Divertissement — W9
France
Tout beau, tout n9uf

20h55 Film d'aventures — CINE+ FRISSON
Grande-Bretagne - France - 2007
La dernière légion

21h05 Film d'action — 6ter
Etats-Unis - 2010
Night and Day

21h00 Thriller - Etats-Unis - 2023 — CINE+ PREMIER
Hit Man

21h50 Formule 1 - 2026 — CANAL+ SPORT
L'année F1 2025

21h00 Drame - Corée du Sud 2023 — CINE CINEMA
A Normal Family

20h50 Film de science-fiction — CANAL+ family
Etats-Unis - 1987
L'aventure intérieure

21h15 Magazine de société — TMC
France - 2022
Les reportages de Martin Weill

21h00 la chaine ACTION



Téléfilm d'action (Etats-Unis - Canada 2009)

Damage

Après avoir purger sa peine de prison pour meurtre, John Brickner décide de venir en aide à Veronica, la veuve de sa victime. Sa fille, Sarah, a besoin d'une transplantation cardiaque. John décide de participer à des combats illégaux pour trouver l'argent nécessaire pour payer l'opération.

22h34

Film catastrophe (Etats-Unis 2014)

Black Storm

A Silverton, en Oklahoma, les lycéens se préparent pour la cérémonie de fin d'année. De leur côté, à bord du Titus, leur véhicule blindé, Matt et son équipe pourchassent les tornades, espérant obtenir des images qui les rendront riches. Allison, sa météorologiste, est persuadée qu'un cyclone va traverser Silverton. Au lycée, la cérémonie est interrompue par une averse violente, tandis qu'à quelques kilomètres de là, se forme une terrible tornade.

HORAIRES DES PRIÈRES	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	05:54	12:43	15:33	17:55	19:21
CONSTANTINE	05:58	12:47	15:40	18:02	19:27
ALGER	06:12	13:02	15:55	18:17	19:42
OUARGLA	06:00	12:52	15:53	18:14	19:35
CHLEF	06:19	13:08	16:01	18:23	19:48
MOSTAGANEM	06:23	13:13	16:07	18:29	19:53
ORAN	06:27	13:16	16:10	18:32	19:57

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 8408 — MARDI 3 FÉVRIER 2026

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	16°	9°
Oran	15°	9°
Constantine	12°	4°
Ouargla	28°	12°

MISE EN SERVICE DU TRAIN MINIER GARA DJEBILET-BÉCHAR-ORAN

Une étape stratégique pour l'économie nationale

Sous la supervision du Premier ministre, Sifi Ghrieb, dépêché par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, l'Algérie a franchi, hier, une nouvelle étape dans la valorisation de ses ressources minières. À Oran, le Premier ministre a supervisé l'arrivée et le déchargement des premières cargaisons de minerai de fer extraites du gisement de Gara Djebilet, destinées au complexe sidérurgique Tosyali, dans le cadre des cérémonies officielles de mise en service du train minier reliant Gara Djebilet à Béchar, puis à Oran.



Une nouvelle étape.

Le Premier ministre, accompagné d'un haut niveau de délégation ministérielle, a suivi cette opération qui s'inscrit dans la stratégie nationale visant à valoriser les ressources minières et à renforcer le secteur de l'industrie sidérurgique, contribuant ainsi à soutenir le processus de diversification économique et à réaliser le développement durable en Algérie.

Le projet ferroviaire, long de près de 1 000 kilomètres, relie le gisement de Gara Djebilet à Oran en passant par Béchar, offrant une solution logistique efficace pour le transport du minerai. Il constitue un jalon majeur pour l'industrie nationale et une preuve concrète de la volonté de l'État de développer les infrastructures stratégiques tout en consolidant la souveraineté économique du pays.

Selon les autorités, cette ligne minière permettra non seulement d'améliorer la productivité et la compétitivité du secteur sidérurgique, mais également de dynamiser l'économie locale des régions du Sud et du Sud-Ouest, en créant des emplois et en favorisant la transformation industrielle des ressources naturelles sur le territoire national. Le déploiement de ce projet ambitieux, fruit d'investissements massifs et d'une coordination technique rigoureuse, symbolise la capacité de l'Algérie à mettre en œuvre des infrastructures stratégiques modernes, tout en soutenant la vision présidentielle d'une économie diversifiée, capable de réduire progressivement sa dépendance aux hydrocarbures.

La mise en service du train minier Gara Djebilet-Béchar-Oran est ainsi présentée comme un symbole fort de modernisation et de souveraineté industrielle, en phase avec les ambitions du pays de se positionner parmi les acteurs majeurs sur le marché international des minerais. Il convient de rappeler que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, avait donné, avant hier à Bechar, le signal de départ du train transportant les premières cargaisons de minerai de fer de la mine de Gara Djebilet en direction d'Oran.

Cette cargaison de minerai de fer a été acheminée via la nouvelle ligne ferroviaire minière occidentale Gara Djebilet-Tindouf-Bechar, longue de 950 km, puis via la ligne ferroviaire Bechar–Oran, pour une distance totale estimée à près de 2.000 km.

Brahim Mazi

MÉDICAMENTS

L'Algérie exporte vers la Tunisie

LE MINISTRE de l'Industrie pharmaceutique, Ouacim Kouidri a reçu, hier au siège de son département, le ministre tunisien de la Santé, Mustapha Ferjani, dans le cadre de sa visite officielle en Algérie (1er-3 février). Cette visite tendait à renforcer le partenariat pharmaceutique entre les deux pays et a été marquée par l'annonce de l'exportation vers la Tunisie, premier pays destinataire, d'un lot de matières premières pour la fabrication de médicaments, ainsi que d'un envoi de paracétamol et d'insuline. D'après le communiqué du ministère de l'Industrie pharmaceutique, la rencontre a permis d'échanger sur les mécanismes de développement de la coopération bilatérale pharmaceutique, l'intensification des partenariats entre opérateurs du secteur et le soutien à la production locale, en la matière.

Ce rendez-vous avait, également, pour mission de «renforcer le transfert d'expertises et de garantir la sécurité pharmaceutique des deux pays», précise-t-on dans la même source. Il convient de noter que le ministre Ouacim Kouidri s'est par ailleurs rendu, en compagnie de son homologue tunisien, dans deux unités de production de médicaments. Dans une déclaration faite en marge de la visite, M. Kouidri a révélé l'exportation vers la Tunisie, premier pays destinataire, d'un lot de matières premières pour la fabrication de médicaments, ainsi que d'un envoi de paracétamol et d'insuline.

Le même responsable a, en outre, indiqué que la visite de son homologue tunisien s'insère dans la continuité de la mise en œuvre d'une feuille de route conjointe, précisant que les deux parties ont convenu d'activer le partenariat dans la fabrication pharmaceutique et l'échange d'expertises, avec pour objectif une intégration bilatérale complète dans l'industrie pharmaceutique. Selon le ministre, les domaines de coopération incluront notamment les vaccins, l'insuline, les médicaments contre le cancer et les antibiotiques. Pour sa part, Mustapha Ferjani a salué le niveau atteint par l'industrie pharmaceutique algérienne et son autosuffisance. Il a déclaré que cette coopération, conformément à la feuille de route commune, profitera aux citoyens des deux pays. Cette collaboration «pourrait d'ailleurs ouvrir des perspectives d'exportation vers le continent africain, compte tenu des compétences et de l'expertise disponibles en Algérie et en Tunisie», a-t-il poursuivi.

Khalil Aouir



DÉRAPAGE D'UN BUS À JIJEL

12 personnes blessées

DOUZE personnes ont été blessées hier matin suite au dérapage d'un bus de transport urbain dans la localité de Chadia, relevant de la commune de Kaous, dans la wilaya de Jijel. C'est ce qu'ont indiqué les services de la direction de la Protection civile. Selon la même source, les secours de l'unité principale de Jijel sont rapidement intervenus sur les lieux. Les blessés ont reçu les premiers soins sur place avant d'être évacués vers les structures hospitalières les plus proches pour des soins complémentaires. Une enquête a été ouverte par les services de sécurité compétents afin de déterminer les circonstances exactes de cet accident. Pour l'instant, les autorités n'ont pas précisé les causes ayant conduit au dérapage de ce véhicule de transport urbain.

La Protection civile rappelle aux usagers de la route la nécessité de respecter les règles de sécurité et de prudence, particulièrement dans les zones sinueuses et montagneuses comme celle de Chadia, où la vigilance est de mise pour prévenir ce type d'accidents.

S. N.

LUTTE ANTITERRORISTE

Saisie importante d'armes et de matériels à Aïn Defla

DANS le cadre de la lutte contre le terrorisme, des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) ont mené une opération de fouille et de ratissage dans la zone de Djbel Amrouna, relevant du secteur militaire d'Aïn Defla, en 1ère Région militaire. C'est ce qu'a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). Cette opération, conduite hier 1er février 2026, avait déjà abouti à l'élimination de quatre terroristes et à la saisie de quatre pistolets-mitrailleurs de type Kalachnikov. La poursuite des opérations a permis la récupération de deux grenades, onze chargeurs, quatre paires de jumelles, six téléphones portables équipés de onze cartes SIM, seize cartes mémoire, ainsi que divers autres effets, précise le même communiqué. Le ministère a souligné que cette intervention confirme la vigilance et la détermination des Forces de l'ANP à traquer les derniers éléments criminels jusqu'à leur éradication totale.

M. B.